

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

RAPPORT ANNUUEL 1976 77



Table des matières

	Page
Lettres de présentation	3
Présentation du ministre	5
Mandat	7
Structure, organigramme	8
Budget en bref	9
Vérification interne	10
Allocation de l'espace et de l'équipement	11
Exploitation des immeubles	29
Approvisionnement	49
Gestion	57

— Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

Québec, juin 1977

Monsieur Clément Richard,
Président de l'Assemblée Nationale,
Hôtel du Gouvernement,
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du
ministère des Travaux publics et de l'Appro-
visionnement, pour l'exercice financier se
terminant le 31 mars 1977.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage
de mon profond respect.

Le Ministre,



Lucien Lessard

Québec, juin 1977

Monsieur Lucien Lessard,
Ministre des Travaux publics
et de l'Approvisionnement,
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
du ministère des Travaux publics et de
l'Approvisionnement, pour l'exercice financier
se terminant le 31 mars 1977.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'hom-
mage de mon profond respect.

Le Sous-ministre



Bernard Angers

PRÉSENTATION

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement m'a été confié en décembre 1976.

Ce ministère opère en vertu de la loi 222 proclamée le 1er avril 1973. Il ne faudrait toutefois pas y voir un organisme nouveau, puisque, dès 1867, le ministère des Travaux publics avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Nos directions générales, au nombre de quatre, se partagent la lourde tâche de remplir le mandat actuel du ministère. Leur désignation, à elles seules, suffit à la décrire: Allocation de l'espace et de l'équipement, Exploitation des immeubles, Approvisionnement et Gestion.

Le budget de l'exercice financier 1976/77 s'est élevé à près de \$160,000,000, soit \$15,000,000 de plus que celui de l'exercice financier précédent.

Le ministère compte par ailleurs environ 2,200 employés.

Comme on pourra le constater à la lecture de ce rapport annuel, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est d'abord et avant tout un ministère de services, un ministère d'intendance.

Toutefois, en raison notamment du fait que ce ministère est à la fois un des plus importants acheteurs de biens et de services et un des plus importants locataires du Québec, il constitue un levier de développement économique et d'aménagement du territoire fort significatif

Aussi, sans négliger la vocation première de ce ministère, ai-je insisté, dès mon arrivée, sur la nécessité d'inscrire son action dans le cadre des politiques gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et de développement économique.

C'est donc dans cette optique qu'il faut situer un certain nombre de priorités nouvelles dont: la nouvelle politique d'achat, l'aménagement de la Colline parlementaire à Québec, la politique de décentralisation, de déconcentration et de relocalisation de l'activité gouvernementale et, d'une façon générale, la revalorisation de la fonction de planification à l'intérieur du ministère.

Je voudrais enfin attirer votre attention sur un autre sujet auquel nous avons accordé une attention toute particulière au cours des derniers mois: les nouvelles procédures relatives à l'octroi de contrats de toute nature. Il s'agit là d'un dossier d'une très grande importance pour l'actuel gouvernement et plus particulièrement pour le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. Notre ministère a apporté une contribution significative à l'élaboration de procédures plus équitables d'octroi de contrats et il s'est vu confier l'administration du fichier central des entreprises désireuses d'offrir leurs services au gouvernement du Québec.

Le Ministre

Mandat

La loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.Q. 1973, chapitre 27) confient au ministre les responsabilités suivantes:

- a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics nécessaires aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;
- b) procurer par construction, location ou achat, les espaces requis par les organismes de l'État;
- c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des locaux appartenant au gouvernement ou utilisés à ses fins;
- d) assurer l'opération, l'entretien, la garde et le contrôle des locaux ou édifices dont le gouvernement est propriétaire;
- e) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement;
- f) veiller à l'application de la loi et des règlements concernant les achats du gouvernement.

Loi du Service des achats

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement administre aussi la loi du Service des achats du gouvernement du Québec (S.R.Q. 1964, chapitre 18).

Cette loi confie au directeur général des achats la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service général des achats qui relève depuis le 1er avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, s'identifie aujourd'hui à l'intérieur du ministère, à la direction générale de l'Approvisionnement.

Structure

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est formé de quatre directions générales dont les activités consistent à administrer les quatre programmes concernés:

- Allocation de l'espace et de l'équipement (programme I)
- Exploitation des immeubles (programme II)
- Approvisionnement (programme III)
- Gestion (programme IV)

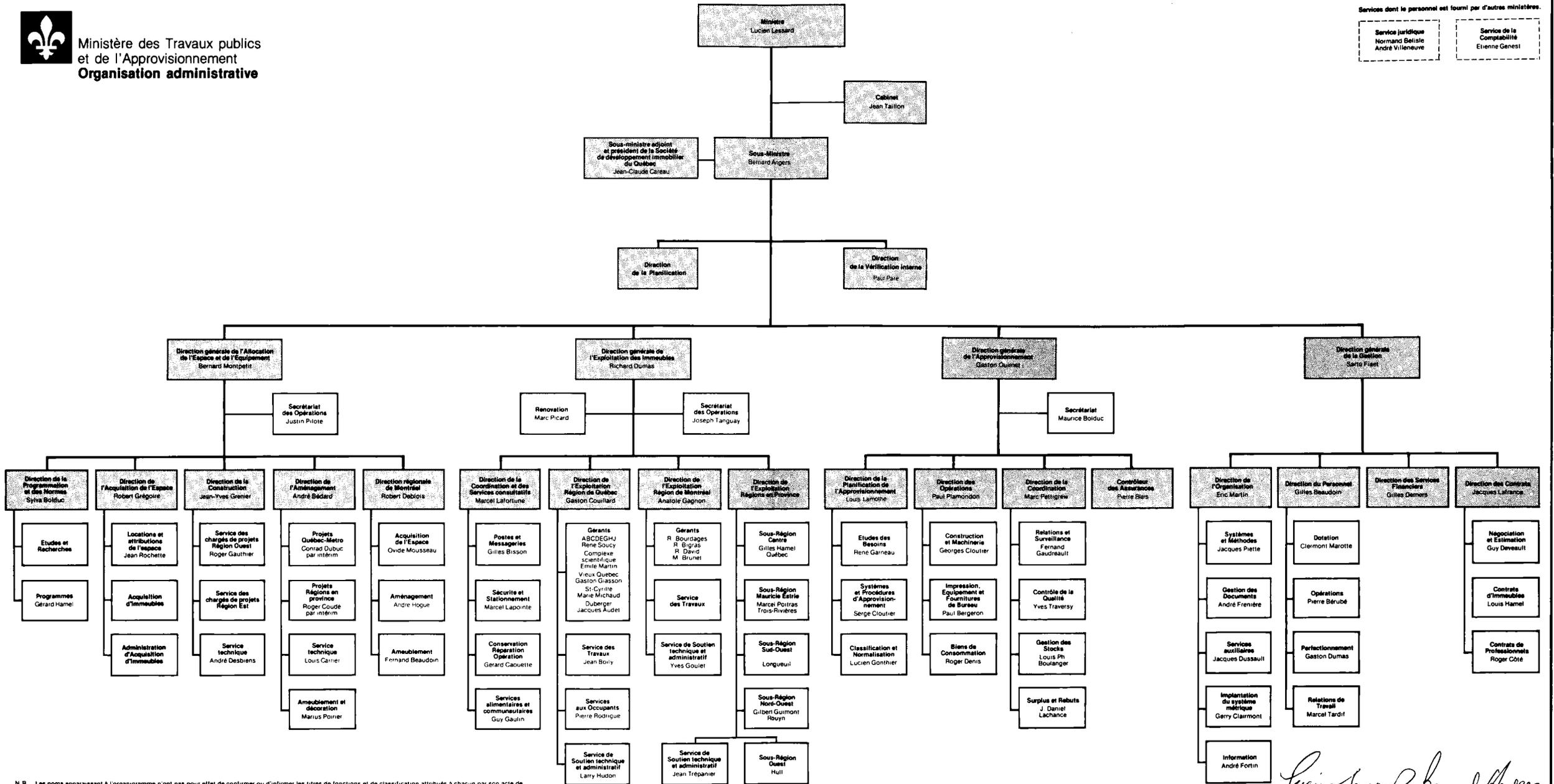


Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement
Organisation administrative

Services dont le personnel est fourni par d'autres ministères.

Service juridique
Normand Beilisle
André Villeneuve

Service de la
Comptabilité
Etienne Genest



N.B. Les noms apparaissant à l'organigramme n'ont pas pour effet de confirmer ou d'infirmes les titres de fonctions et de classification attribués à chacun par son acte de nomination. Ce tableau qui sera remis à jour périodiquement en fonction des changements, sera disponible à la Direction de l'Organisation.

Lucien Lessard
Lucien Lessard, ministre

Bernard Angers
Bernard Angers, sous-ministre

Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1976/77, les crédits votés ont été de \$159,5 millions alors que les dépenses réelles ont atteint \$138,4 millions comparativement à des prévisions de \$146,1 millions et à des dépenses réelles de \$139,2 millions en 1975/76.

Les crédits incluent un budget en immobilisation de \$41,2 millions en 1975/76; de \$29,8 millions en 1976/77.

Les revenus se sont chiffrés par \$4,1 millions en 1976/77 comparativement à \$7,0 millions au cours de l'exercice financier 1975/76.

La réduction de dépenses prévues en 1976/77 comparativement à 1975/76 est due au gel des crédits budgétaires décrété par le Conseil du Trésor le 2 décembre 1976 et à un ralentissement dans l'industrie de la construction.

Prévisions

Pour 1977/78, on prévoit des dépenses de \$183,5 millions incluant des dépenses en immobilisation de \$34,4 millions et des revenus de \$4,0 millions.

Évolution du budget

Programmes	Budget		
	75/76	76/77	77/78
01 Allocation de l'espace et de l'équipement	\$ 88,380,600 ¹	\$94,552,100 ³	\$110,377,400
02 Exploitation des immeubles	\$ 51,521,800	59,081,500	67,005,300
03 Approvisionnement	\$ 3,049,500 ²	2,580,800	2,885,200
04 Gestion interne et soutien	\$ 2,653,500	3,063,000	3,213,600
TOTAL	\$145,605,400	\$159,277,400	\$183,481,500

1. Dépenses statutaires incluses.

2. Y compris \$900,000 à titre d'avance au «Fonds renouvelable».

3. Dépenses statutaires incluses vu les nouvelles lois (471.5)

Vérification interne

Au cours de l'exercice financier 1976/77, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a créé une direction de la vérification interne, se dotant ainsi d'un outil de gestion propre aux organisations soucieuses de l'amélioration constante de l'efficacité de leurs opérations et répondant aux recommandations faites par le Vérificateur général.

La direction de la Vérification interne effectue, avec la collaboration des gestionnaires, de façon autonome et indépendante, les vérifications et les investigations dans toutes les unités administratives du ministère: analyse et évalue les opérations des unités administratives; s'assure du respect des politiques, procédures, directives, lois et règlements; procède à l'évaluation des systèmes de contrôle interne et de gestion en s'assurant du respect des procédures à suivre.

Allocation de l'Espace et de l'Équipement

Le programme de l'Allocation de l'espace et de l'équipement regroupe des activités de soutien aux autres programmes gouvernementaux en ce qui regarde la fourniture d'espaces administratifs et spécialisés et la fourniture d'ameublement et d'accessoires. Ainsi, il voit à aménager et équiper les immeubles requis pour le bon fonctionnement de l'administration des ministères et organismes du gouvernement.

Il faut y ajouter les services de négociations fournis aux autres ministères en matière d'acquisition d'immeubles (terrains et immeubles) de gré à gré ou par expropriation. Ces acquisitions sont parties intégrantes des plans d'équipement des ministères concernés et habituellement financés par leurs propres crédits budgétaires. Toutefois, ces services de négociation ne s'appliquent pas aux acquisitions pour fins de construction de routes.

L'organisation administrative responsable de la gestion du programme est la direction générale de l'Allocation de l'espace et de l'équipement, qui compte cinq directions.

- Programmation et normes
- Acquisition de l'espace
- Construction
- Aménagement
- Région de Montréal.

Vue générale

Au cours de 1976/77, on a constaté une diminution dans les activités de construction due à des coupures dans les budgets et à un ralentissement dans l'industrie de la construction.

Différents projets de construction d'immeubles gouvernementaux ont quand même été entrepris ou menés à bon terme notamment à Papineauville et à Amos, ainsi que certains grands projets comme le Centre de la Sûreté du Québec à Québec.

Les principaux travaux d'aménagement effectués en 1976/77, ont nécessité des dépenses de \$1,5 million pour terminer les travaux d'aménagement à Place Desjardins; de \$1,1 million à la Tour de la Bourse à Montréal et de \$1,5 million à Place Hauteville à Québec.

D'importants travaux de rénovation et de restauration sont également en cours sur la Colline parlementaire. On prévoit y consacrer en moyenne \$4,0 millions par année, sur une période d'une dizaine d'années, afin de rendre tous ces édifices plus fonctionnels et sécuritaires.

L'année 1976/77 a permis de progresser dans la problématique de l'élaboration du plan quinquennal d'équipement. La direction générale s'est attachée particulièrement à la région du Québec-Métro. Elle a établi une hypothèse de localisation de chacun des ministères pour une période de cinq ans en minimisant l'ensemble des coûts. En 1976/77, des décisions majeures relatives à l'acquisition d'espaces à bureau dans le Québec-Métro affecteront considérablement le prochain plan d'équipement (1978-83). Ces décisions sont: annulation du regroupement des ministères de ressources

à Lebourgneuf et mise en suspens de l'acquisition de nouvelles superficies dans les environs immédiats de la Colline parlementaire.

La direction générale expérimente, en collaboration avec le Conseil du Trésor, un nouveau mode de gestion par programme. Il consiste à soumettre au début de l'année un programme détaillé des activités prévues et de faire ensuite rapport à tous les quatre mois. La direction est ainsi dispensée de soumettre à la pièce la plupart de ses engagements de dépenses au Conseil du Trésor pour approbation.

Répartition du budget par éléments

Éléments	1977-78 \$	1976-77 \$
1.		
Acquisition d'espaces existants	57,215,600	47,190,200
2.		
Construction d'immeubles	26,736,800	20,438,400
3.		
Aménagement fixe de l'espace	20,819,300	17,299,400
4.		
Fourniture d'ameublement et d'accessoires	4,483,300	9,334,300
5.		
Gestion interne et soutien	1,122,300	942,100
Crédits	110,377,400	95,204,400

Programmation et normes

Programmes

Le service des Programmes a travaillé sur divers projets dont les principaux sont: l'usine pilote du Centre de recherche industrielle du ministère des Richesses naturelles et les centres administratifs de Sherbrooke, Trois-Rivières et Granby. On produira également une vingtaine de programmes pour le ministère de la Justice pour des projets qui doivent se réaliser en tout ou en partie en 1977/78. Les principaux projets sont: le Palais de Justice de Québec, le projet de Centralisation à Trois-Rivières, le projet de Centralisation à Sherbrooke et celui de Granby.

La direction de la Programmation et des Normes veut utiliser une méthodologie d'étude des besoins des différents ministères. Cette méthodologie permettrait de répondre aux demandes du Conseil du Trésor et de déterminer beaucoup plus précisément les besoins des ministères-clients.

Études et Recherches

Le service des Études et Recherches a entrepris des travaux en fonction des nouvelles orientations du ministère touchant notamment la politique de location-vs-construction ainsi que la politique de régionalisation, de déconcentration et de décentralisation.

Le service a déterminé une méthode d'affectation des services gouvernementaux dans les édifices, laquelle a été appliquée dans la révision du plan quinquennal. Le réaménagement de la Colline parlementaire a fait l'objet d'études particulières en fin d'exercice.

Des études et recherches se sont poursuivies sur la localisation du Palais de Justice de Québec. On s'est efforcé non pas à résoudre un cas d'espèce mais à trouver une méthode générique pour la solution d'autres problèmes semblables.

Acquisition de l'espace

La direction de l'Acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles administratifs et spécialisés, d'entrepôts, de terrains et de stationnements pour les divers ministères; elle s'occupe aussi d'estimation, d'acquisition et d'expropriation d'immeubles pour tous les ministères du gouvernement sauf pour la construction des routes.

Location et Attribution de l'espace

Le parc d'espaces à la disposition des ministères et organismes totalisait une superficie de 17,4 millions de pieds carrés à la fin mars 1977. Cette superficie se divise en espaces administratifs (10,5 millions de pieds carrés: espaces à bureau et entrepôts) et en espaces spécialisés (sept millions de pieds carrés: centres de détention, conservatoires, garages, ateliers et autres immeubles du genre).

Ces espaces sont soit loués, soit la propriété du gouvernement. À quelques rares exceptions, les espaces spécialisés sont des propriétés tandis que les espaces administratifs sont loués dans une proportion de 55% et représentent environ 900 baux pour un coût total de \$42,0 millions en 1976/77.

L'augmentation du parc d'espaces a été de 300,000 p.c. durant la dernière année. Par rapport à 1975/76 la croissance du parc d'espaces a subi un ralentissement résultant entre autres de la faible croissance des effectifs gouvernementaux et d'une volonté de limiter l'accroissement du parc d'espaces dans le Québec-Métro.

Au cours de cet exercice, on a procédé à la relocalisation du bureau permanent de la Délégation du Québec à Port-au-Prince ainsi qu'à Toronto où il a fallu en plus agrandir les espaces du gouvernement du Québec afin d'y installer le personnel du ministère du Revenu localisé dans cette ville.

En Europe, on a procédé à l'addition de bureaux pour les services de l'Immigration à Bruxelles ainsi qu'à la location d'une résidence pour le délégué du Québec à Paris.

Au Québec, la location la plus importante fut celle de Place Desjardins à Montréal (600,000 p.c.).

Parmi les autres projets il y a ceux de la Sûreté du Québec à Joliette, Saint-Eustache, Granby, Saint-Proper, Shawinigan et Gaspé.

Acquisition d'immeubles

Le service de l'Acquisition d'immeubles a procédé à l'analyse d'environ 1,500 dossiers dont la plupart étaient des projets d'expropriation. Au cours du présent exercice on a fait l'expropriation des terrains requis pour la protection de la maison historique Lamontagne à Rimouski (Affaires culturelles) et pour l'agrandissement du Parc du Mont Saint-Bruno (Tourisme, Chasse et Pêche). Le ministère a déposé les dossiers d'expropriation pour les projets du Parc de Petite Rivière Saint-François (Tourisme, Chasse et Pêche) et du Parc Industriel de pêche à Grande-Rivière (Industrie et Commerce).

En plus, le service d'Acquisition d'immeubles a fait l'évaluation préliminaire de plusieurs projets qui viendront s'ajouter à la programmation des ministères-clients. À ce seul chapitre,

une dizaine de projets d'envergure ont été examinés couvrant une superficie de plus de 6,000 acres.

Ce service a aussi agi comme conseiller auprès de quelques autres ministères lors de l'analyse d'avant-projets préparés par ces derniers.

Construction

La direction de la Construction est responsable de la construction des édifices pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou pour celui des ministères-clients. Elle est aussi responsable des réparations, améliorations et modifications à apporter aux immeubles existants. Lorsque le ministère loue des immeubles à construire par bail à long terme, la direction assure la coordination des projets et veille au respect des normes de construction du M.T.P.A.

Afin de tirer le meilleur parti possible de l'argent investi, la direction doit non seulement tenir compte des besoins des ministères-clients mais aussi être en mesure d'évaluer et d'orienter le travail des participants (professionnels-conseils, entrepreneurs, organismes publics et privés, etc.).

Construction d'immeubles

Le secteur de la Construction inclut la construction d'immeubles, propriété du gouvernement; la coordination et la surveillance de la construction d'immeubles loués à long terme ainsi que l'amélioration ou les modifications majeures à des immeubles existants, propriété du gouvernement

Plusieurs de ces projets ont été retardés en raison des restrictions budgétaires imposées au cours de l'année. Ce sont principalement le poste central de la Sûreté du Québec à Québec, le centre de détention à St-Jérôme, la centralisation à Granby, et l'édifice de la Sûreté du Québec à Sherbrooke



Construction	Déboursés	
	Antérieur	1976/77
Amos		
— Palais de Justice et Centre de détention		
Coût total: \$7,6 millions	\$1,512,000	\$5,217,000
Les travaux qui ont débuté en novembre 1975 ont progressé normalement et l'occupation de l'immeuble est prévue pour l'automne 1977.		
Granby		
— Palais de Justice et centralisation:		
Coût total: \$6,5 millions	\$39,000	\$217,600
Complexe administratif regroupant tous les bureaux et services gouvernementaux de la ville et de la région de Granby incluant le Palais de Justice. L'édifice aura une superficie brute de 100,000 p.c.		
L'Étape		
— (Route 173) Sûreté du Québec:		
Coût total: \$711,500	\$1,900	\$530,800
Résidence pour les policiers. L'occupation est prévue pour le début de juin 1977.		
Papineauville		
— Bureau de district pour le ministère des Transports:		
Coût total: \$415,000	\$25,300	\$350,500
Les travaux de construction ont été réalisés en 1976/77 à près de 100%.		

Construction	Déboursés	
	Antérieur	1976/77
Québec		
— Entrepôt central pour le Québec-Métro:		
Coût total: \$6,4 millions	\$84,000	\$130,800
Projet de 600,000 p.c. d'entrepôt à Québec. Dans une première phase, un entrepôt de 150,000 p.c. sera construit. Les plans et devis sont en voie d'achèvement.		
— Sûreté du Québec (poste central):		
Coût total: \$14,6 millions	\$412,500	\$518,300
La relocalisation des effectifs de la Sûreté du Québec, région administrative 03, boulevard Pierre Bertrand, Duberger, comprendra des bureaux et des services communs, des garages et un hélicoptère.		
Adjudication du contrat de l'infra-structure en mars 1977 au montant de \$2,000,000.		
St-Jérôme		
— Centre de détention:		
Coût total: \$5,0 millions	\$210,000	\$60,000
Construction de 28,000 p.c.; les plans et devis sont complétés.		
Sherbrooke		
— Édifice de la Sûreté du Québec:		
Coût total: \$3,2 millions	\$203,000	\$159,500
Les plans et devis sont terminés. Les appels d'offres ont été demandés à la fin de mars 1977.		
Trois-Rivières		
— Centralisation administrative:		
Coût total: \$10,7 millions	\$960,800	\$108,800
Centre administratif de 135,000 p.c. pour les effectifs gouvernementaux		
Les plans et devis de ce projet sont en voie d'exécution		

Améliorations et modifications majeures à des immeubles existants:	Déboursés	
	Antérieur	1976/77
Colline parlementaire		
Coût total: \$36,0 millions	\$284,100	\$617,900
Réparation, rénovation et restauration complètes des édifices A, B, C, D et E pour répondre aux besoins de l'Assemblée nationale pour les 20 ou 30 prochaines années.		
Certains travaux urgents de rénovations et de réparations ont été exécutés: réparations de toits, installation d'une génératrice d'urgence, système de réfrigération à la cafétéria, etc. et certains travaux d'expertise.		
Montréal		
Centre de détention Bordeaux		
Coût total: \$1,2 millions	\$60,000	\$340,000
Construction d'un étage additionnel et rénovation des ateliers. Plans et devis exécutés au cours de 1976/77; début des travaux en 1977.		
Québec		
Club des employés civils:		
Coût total: \$2,5 millions	\$760,000	\$746,800
Après l'acquisition de cet immeuble par le gouvernement, il a fallu voir aux réparations et améliorations requises pour le bon fonctionnement du Club des fonctionnaires, locataire des locaux.		

Coordination et surveillance de la construction d'immeubles loués à long terme:

Hull

Centralisation Place du Centre à Hull

Ce complexe est réalisé par un promoteur sur un terrain du M.T.P.A. Le gouvernement du Québec, en plus de contribuer à l'ensemble du projet, s'est engagé à y loger le Palais de Justice et divers services gouvernementaux.

L'immeuble totalise 310,000 p.c. Les travaux d'aménagement sont évalués à \$3,975,000 répartis comme suit:

- \$2,000,000 pour le palais de Justice
- \$1,975,000 pour le Centre administratif.

Québec

Édifice (La Laurentienne)

Il s'agit de la location d'une superficie de 300,000 p.c. dont le coût d'aménagement est estimé à \$1,5 million. Cette construction a débuté en 1976 et l'occupation des lieux se fera à l'automne 1977. Les principaux occupants seront le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ainsi que le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Édifice Pointe Ste-Foy (l'Industrielle)

Il s'agit de la location d'une superficie de 700,000 p.c. dont le coût d'aménagement est estimé à \$4,3 millions. Ce projet a pour but de centraliser tous les services du ministère du Revenu dans le Québec-Métro. L'excavation a débuté en 1977 et l'occupation est prévue pour 1980.

Aménagement

La direction de l'Aménagement a pour mission d'aménager de façon rationnelle les espaces mis à la disposition des ministères et organismes-clients et de leur fournir le mobilier nécessaire. Elle a aussi la responsabilité de maintenir à jour l'inventaire de l'ameublement pour l'ensemble des ministères et de coordonner les déménagements.

La direction de l'Aménagement doit également assurer la signalisation et l'identification visuelles des locaux occupés par les divers organismes.

La plupart des projets d'aménagement consistent en un réaménagement ou un renouvellement de l'aménagement. Les besoins en espaces sont généralement évalués sur période de trois ans après quoi il faut normalement entrevoir un réaménagement principalement dans les cas d'unités administratives qui ont connu une croissance d'effectifs.

Au cours de 1976/77, le programme de travail comptait 650 projets d'aménagement. De ce nombre, 125 étaient des parachèvements et 475, de nouvelles initiatives.

On compte 309 projets complétés et 341 projets en parachèvement. Ce nombre élevé résulte principalement des compressions budgétaires décrétées le 2 décembre 1976.

Le service de l'Ameublement a investi environ \$500,000 pour le remplacement des meubles des différents ministères clients. L'ameublement pour les bureaux de ministres, de sous-chefs et de juges a entraîné une dépense d'environ \$105,000.

La division Ameublement a effectué 477 déménagements.

Principaux projets d'aménagement

Montréal

Place de la Justice

La préparation des plans et devis pour la réalisation de travaux au coût de \$1,2 million constitue la première étape d'un projet évalué à \$4,5 millions.

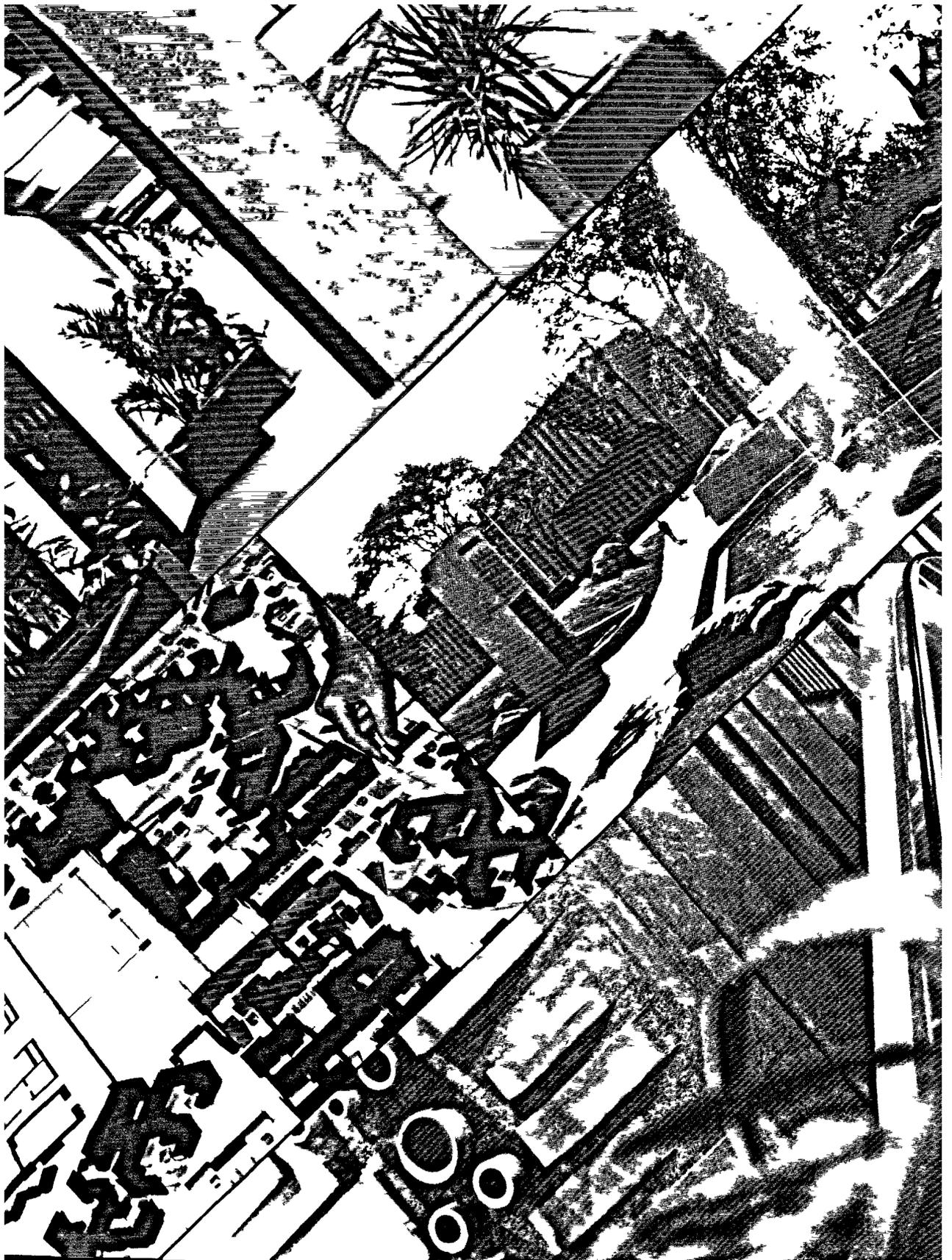
Place Desjardins

Des dépenses de \$1,5 million ont été requises pour terminer les travaux d'aménagement des bureaux du ministère du Revenu et aménager le magasin de l'Éditeur officiel du Québec.

Tour de la Bourse — Place Victoria

Ce projet d'aménagement pour lequel \$1,1 million ont été dépensés est complété en grande partie. Les plans et devis pour l'exécution de travaux supplémentaires évalués à \$250,000 sont terminés.

Ce réaménagement concernait le ministère des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, la Régie de la langue française, la Curatelle publique, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et la Société de développement industriel.



Québec

Place Hauteville

L'aménagement de 1,200 postes de travail pour le ministère des Transports, de la Régie de la Langue française et du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, au coût de \$1,5 million, est terminé.

Réaménagement de l'Édifice «H»

Ce projet de \$1,5 million qui consiste à réaménager les bureaux du ministère des Affaires intergouvernementales, du Conseil exécutif et de la direction générale du Génie du ministère des Transports est en cours. Le projet nécessitant une superficie de 200,000 p.c. fait suite à la relocalisation du ministère des Transports dans l'édifice Place Hauteville.

Centre d'informatique du ministère des Affaires sociales

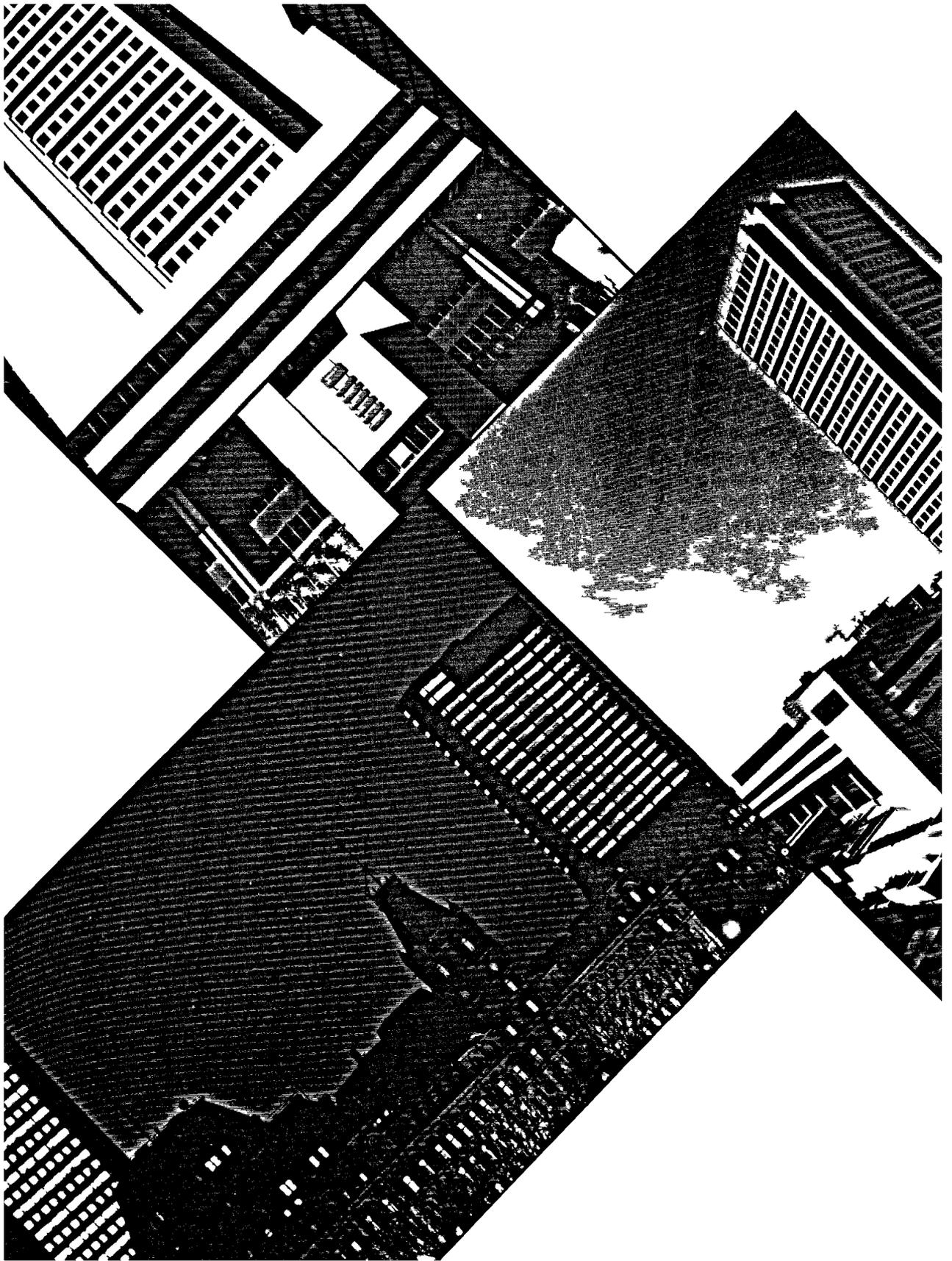
Le Centre d'informatique du ministère des Affaires sociales a été relocalisé en permanence dans l'édifice Carrefour St-Sacrement. Ce projet de \$525,000 comprend l'aménagement de 350 postes de travail et une salle d'informatique complète.

Ameublement et décoration

Ministères	Dépenses
Affaires culturelles	\$ 180,000
Affaires intergouvernementales	16,000
Affaires municipales	46,000
Affaires sociales	660,000
Agriculture	333,000
Assemblée nationale	43,000
Commission administrative du Régime de Retraite	20,000
Commission de la Fonction publique	93,000
Commission des Transports	35,000
Communications	54,000
Conseil exécutif	171,000
Conseil du trésor	9,000
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	208,000
Éducation	89,000
Finances	155,000
Fonction publique	17,000
Immigration	72,000
Industrie et Commerce	96,000
Justice	1,139,000
Protection de l'Environnement	96,000
Revenu	113,000
Richesses naturelles	127,000
Terres et Forêts	231,000
Tourisme, Chasse et Pêche	154,000
Transports	1,081,000
Travail et Main-d'Oeuvre	122,000
Travaux publics et Approvisionnement	232,000
TOTAL:	\$5,592,000

Aménagement

Ministères	Projets en cours	Projets terminés
Affaires culturelles	20	12
Affaires intergouvernementales	1	1
Affaires municipales	3	1
Affaires sociales	20	31
Agriculture	18	16
Assemblée nationale	3	5
Commission administrative du Régime de Retraite	—	5
Commission de la Fonction publique	3	5
Commission des Transports	4	1
Communications	15	11
Conseil exécutif	4	8
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	3	9
Éducation	9	10
Finances	3	13
Fonction publique	3	—
Immigration	5	5
Industrie et Commerce	3	8
Justice	93	50
O.P.D.Q.	2	—
Régie de l'Assurance-récolte	1	—
Protection de l'environnement	7	11
Régie des Services publics	1	—
Revenu	8	11
Richesses naturelles	11	11
Terres et Forêts	3	7
Tourisme, Chasse et Pêche	14	7
Transports	21	29
Travail	13	17
Travaux publics et Approvisionnement	25	22
Centralisation	25	6
TOTAL:	341	309



Région de Montréal

La direction régionale de Montréal de l'Allocation de l'espace et de l'équipement a été formée en août 1974 dans le but d'assurer une meilleure coordination sur place des services offerts aux ministères-clients par la direction générale de l'Allocation de l'espace et de l'équipement.

Le mandat comprend les responsabilités de l'acquisition et de l'attribution d'espaces, de l'aménagement des locaux, de l'ameublement et de la décoration, en étroite collaboration avec les directions concernées à Québec.

Le territoire desservi comprend 40 comtés incluant l'île de Montréal, ville de Laval, ainsi que la région nord et une partie de la Rive-sud.

Acquisition de l'espace

Au cours de l'exercice 1976/77, 31 nouveaux baux ont été négociés et 19 ont été renouvelés. La superficie est de 500,000 p.c., dont 175,000 p.c. occupés par la Sûreté du Québec lors de la tenue des Jeux Olympiques.

Aménagement

Au cours de l'année, 70 projets d'aménagement ont été réalisés auprès de 18 organismes pour un total de \$2,5 millions.

Parmi les projets d'importance, on compte le projet du service de la Protection de l'environnement au 9310 boulevard Saint-Laurent, d'une valeur de \$150,000, le projet du ministère des Communications pour un centre de reprographie d'une valeur de \$100,000 et celui du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche sur la Rive-sud de Montréal d'une valeur de \$65,000.

La direction a assuré la coordination des travaux d'achèvement de l'aménagement du ministère du Revenu à Place Desjardins d'une valeur de près de \$1,0 million et l'aménagement des bureaux de l'Éditeur du Québec et de Communication-Québec au même endroit, travaux de l'ordre de \$500,000.

Ameublement et décoration

En plus de gérer trois entrepôts aux 49 et 2353 boulevard Hymus à Pointe-Claire et au 360 rue Isabey à Ville Saint-Laurent, le secteur de l'ameublement a effectué 808 livraisons, 209 déménagements, 109 récupérations et quatre déclarations de surplus.

La section décoration a donné suite à 206 demandes de réaménagement mineurs et de décoration.

Exploitation
des immeubles
Programme II



Exploitation des immeubles

Le programme de l'Exploitation des immeubles consiste à maintenir en opération les différents systèmes mécaniques et électriques des immeubles gouvernementaux, à assurer la conservation de l'état original de ces immeubles en veillant à les maintenir en bon état, à offrir sécurité et bien-être aux occupants ainsi que les services auxquels ils ont droit.

Le programme II est administré par la direction générale de l'Exploitation des immeubles. Outre le secrétariat des Opérations et le nouveau service de la Rénovation, elle comprend quatre directions:

- Direction de la Coordination et Services consultatifs
- Direction régionale de Québec
- Direction régionale de Montréal
- Direction régionale en Province

Vue générale

Au chapitre de l'exploitation des immeubles, une attention spéciale a été accordée à la planification et à la coordination des activités d'entretien. Ainsi, à la direction régionale de Québec, de nouveaux devis d'entretien ménager programmés et une surveillance plus rationnelle dans l'application des contrats, ont réduit le nombre de plaintes de 75%. Un fichier central des dossiers a également été mis sur pied afin d'assurer la coordination dans le suivi des projets impliquant plusieurs services.

Sur le plan de l'organisation, le fonctionnement décentralisé de la région en Province a été repensé. Une attention spéciale a été portée à l'information des représentants régionaux et des surveillants de travaux sur les politiques et le rôle du ministère. Une sous-région a aussi été créée dans l'Outaouais assurant aux entités administratives gouvernementales des services équivalents à ceux des autres régions.

Un nouveau service a été créé, celui de la Rénovation, qui s'inscrit dans la politique du ministère de mettre l'accent sur la rénovation des immeubles du gouvernement pour éviter une détérioration accélérée tout en conservant des actifs valables.

**Répartition du budget
par éléments**

Éléments	1977-78 \$	1976-77 \$
1. Conservation et réparation des immeubles	12,695,800	10,628,700
2. Gestion des immeubles	29,135,200	27,435,100
3. Sécurité et stationnement	10,965,200	10,625,000
4. Postes et messageries et services aux occupants	10,702,300	7,207,300
5. Gestion interne et soutien	3,506,800	3,185,400
Crédits	67,005,300	59,081,500

**Répartition du budget par éléments et
par catégories de dépenses**

Super-catégories et catégories	Éléments					1977-78	1976-77
	1	2	3	4	5		
Fonctionnement							
				(\$'000)			
1. Traitements	2,906.3	5,500.0	7,439.6	3,065.3	3,290.1	22,201.3	20,278.5
2. Autres rémunérations	63.9	87.7	69.2	53.2	72.0	346.0	325.0
3. Communications	53.2	52.7	69.0	6,464.4	6.3	6,645.6	4,254.8
4. Services	268.5	3,969.0	3,123.7	—	52.0	7,413.2	6,770.8
5. Entretien	4,081.9	10,950.2	—	340.1	—	15,372.2	14,769.9
6. Loyers	16.6	—	—	127.2	—	143.8	91.5
7. Fournitures	1,722.5	8,514.8	202.4	149.0	75.6	10,664.3	10,186.0
11. Autres dépenses	7.0	8.2	2.4	4.7	—	22.3	21.5
	9,119.9	29,082.6	10,906.3	10,203.9	3,496.0	62,808.7	56,698.0
Capital							
4. Services	850.0	—	—	—	—	850.0	—
8. Équipement	95.0	52.6	58.9	498.4	10.8	715.7	331.0
9. Immobilisations	2,630.9	—	—	—	—	2,630.9	2,052.5
	3,575.9	52.6	58.9	498.4	10.8	4,196.6	2,383.5
	12,695.8	29,135.2	10,965.2	10,702.3	3,506.8	67,005.3	59,081.5
Employés permanents	211	451	604	265	239	1,761	1,757
Employés à temps partiel	8	14	8	7	6	43	43
Total	219	465	612	263	245	1,804	1,800

Rénovation

En juin 1976, le M.T.P.A. a formé le service de la Rénovation au sein de la direction générale de l'Exploitation des immeubles. Ce nouveau service est chargé de mettre en application la politique de rénovation qui vise à :

- l'amélioration des edifices protégés par la «Loi des biens culturels»;
- la mise en vigueur de la politique de conservation de l'énergie;
- l'application des normes du ministère du Travail concernant la sécurité et l'hygiène;
- l'économie d'espace, la souplesse de l'aménagement, la facilité d'opération et de réparation.

Cette politique s'applique particulièrement aux edifices dont la construction remonte à 25, 50 et même à une centaine d'années.

Dans cette catégorie, on retrouve principalement les palais de justice, les centres de détention, certains edifices à bureaux appartenant au gouvernement du Québec, etc.

La direction générale de l'Exploitation des immeubles a établi les priorités de rénovation. Quatre immeubles ont été choisis pour des études préliminaires et des recommandations seront formulées au cours du prochain exercice.

Il s'agit des immeubles:

360, Mc Gill, Montréal

355, Mc Gill, Montréal

Édifices Cook-Chauveau, Québec

Palais de Justice de Chicoutimi

Au niveau des études préliminaires, les éléments suivants retiennent particulièrement l'attention:

- amélioration de l'ec airage;

— addition d'un système de ventilation et de climatisation;

— amélioration ou renouvellement des ascenseurs;

— modification ou remplacement du système de chauffage;

— changement des circuits électriques.

La rénovation, en plus d'améliorer le rendement des employés et de prolonger la vie des immeubles de cinq à 25 ans, contribuera à diminuer les coûts d'opération, de réparation et d'entretien et à réduire les possibilités d'accidents, les sources d'incendie et le gardiennage.

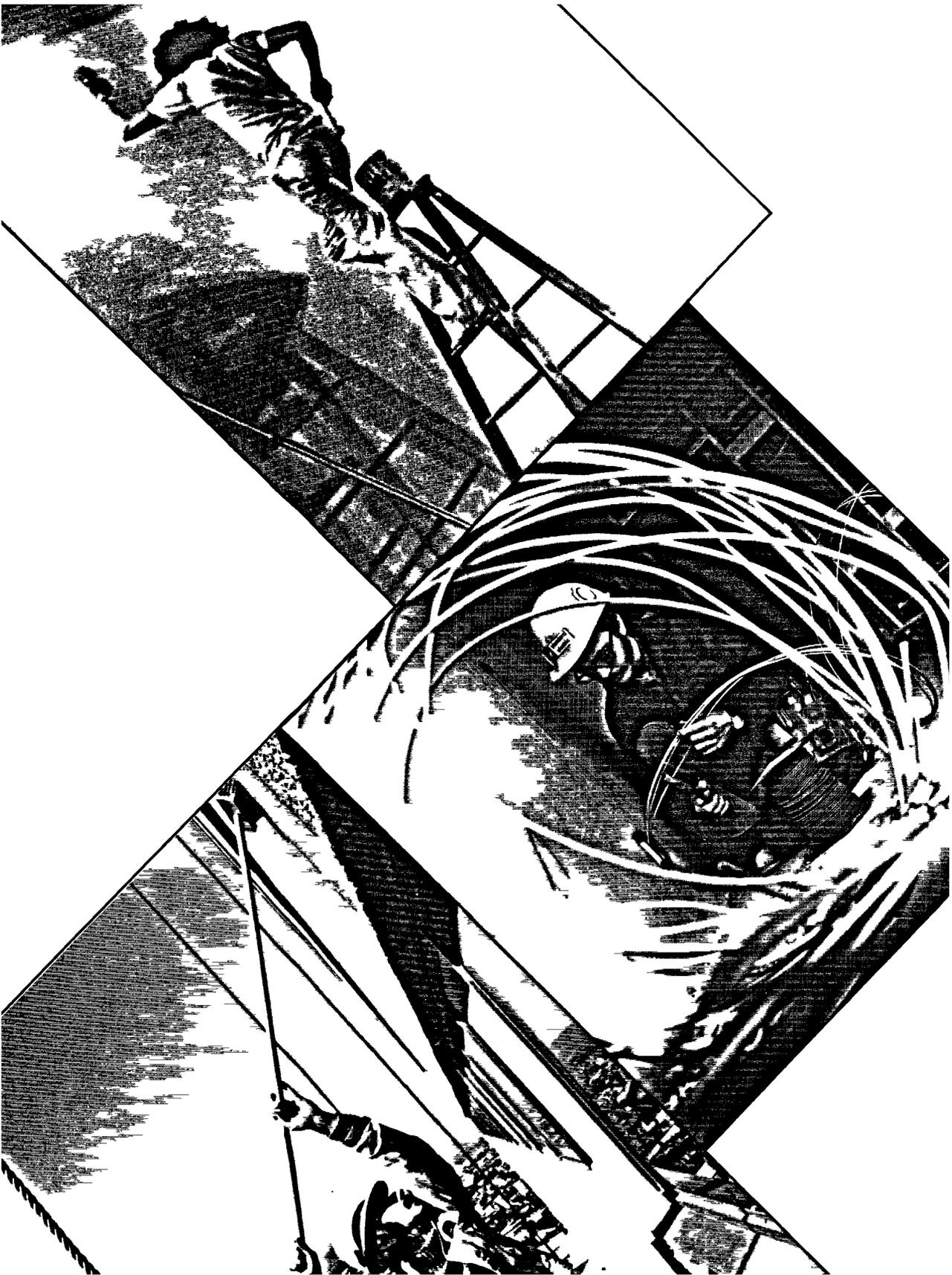
Un budget de \$140,000 a été alloué pour la première année alors qu'on prévoit pour 1977/78 et 1978/79 des budgets respectifs de l'ordre de \$1,2 million et \$10,0 millions.

Secrétariat des opérations

Le rôle du Secrétariat des Opérations consiste à coordonner et à superviser les activités de la direction générale dans les domaines budgétaire, comptable et administratif pour chacune des directions de l'Exploitation des immeubles.

Au cours de 1976 77, l'implantation au niveau des programmes d'un processus de gestion conforme à la planification budgétaire a amené le Secrétariat des Opérations à établir les enveloppes budgétaires par activités conformément aux politiques budgétaires.

Sur le plan de la coordination comptable, un nouveau système de contrôle des paiements a été établi en vue de regrouper les activités communes à chaque direction régionale et d'établir un processus d'évaluation des besoins et des coûts globaux pour obtenir une économie d'échelle au niveau du chauffage et de l'électricité.



Pour assurer le contrôle et ajouter à l'efficacité administrative dans les paiements des divers éléments propres à chaque bail de location et propriété du gouvernement, un système de compilation mécanographique spécifiant la nature des comptes à recevoir et à payer a été élaboré.

Coordination et services consultatifs

La direction de la Coordination et des Services consultatifs est chargée de la préparation et de l'implantation de politiques, normes et méthodes de travail dans les secteurs suivants: postes et messageries; sécurité et stationnement; conservation, réparation et opération; services alimentaires et communautaires.

Postes et Messageries

Un mémoire de programme du Conseil du Trésor préconisait en 1974 une intégration de toutes les activités de courrier et de messagerie du gouvernement du Québec. Un mandat d'au moins quatre ans était prévu pour la réalisation du projet.

Au cours de l'année 1976/77, le service des Postes et Messageries s'est appliqué à atteindre les objectifs de son mandat, à savoir: la consolidation des services de courrier et de messagerie existants, le développement des services nouveaux, ainsi qu'un début d'intégration des services que se donnent les ministères et organismes clients.

Le ministère prévoit qu'il aura terminé le projet de consolidation et d'intégration après trois ans soit en 1977/78 plutôt qu'en 1978/79.

Courrier et messagerie

Le mode de tri et de traitement du courrier dans les salles principales et satellites à Québec et à Montréal a été modifié pour réduire les délais de livraison. Un réaménagement du tri a également été fait en fonction des routes de courrier entre Québec et Montréal

Les routes de courrier à l'intérieur des villes de Québec et de Montréal ont été redéfinies dans le but de réduire les délais de livraison à 24 heures, de permettre une fréquence accrue de cueillette-distribution et augmenter le nombre de points de chute sur les parcours déjà établis. À la fin de cette année, on note que 11 routes de courrier à horaires fixes desservent de deux à quatre fois par jour les bureaux du gouvernement dans le Québec métropolitain.

En plus, cinq camions effectuent le transport des grandes quantités de colis sur appels et pour les commandes spéciales.

À Montréal, le service a été réorganisé de la même manière qu'à Québec. Une route de courrier à horaire fixe a été ajoutée et un camion est maintenant exclusivement affecté à la messagerie.

Le service des Postes et Messageries maintient un service d'expédition de courrier et de colis, tous les lundis et mercredis aux délégations du gouvernement en pays étrangers.

Pour l'année financière 1976/77, le coût des expéditions à l'étranger s'est élevé à \$35,823 alors qu'il en aurait coûté \$57,200 si chaque ministère en avait eu la responsabilité.

Entreprise privée

Au cours de l'année 1976/77, une restructuration des activités confiées à l'entreprise privée a permis de préparer les devis techniques et autres documents pertinents pour l'adjudication de contrats.

Les secteurs touchés par cette forme de gestion sont: le transport de courrier et de colis entre Québec et Montréal, l'entretien des équipements postaux, la location de véhicules pour les besoins spéciaux et urgents, les expéditions à l'étranger et les douanes

Code postal

Des séances d'information ont eu lieu dans tous les ministères et organismes gouvernementaux sur l'utilisation obligatoire du code postal dans l'adressage du courrier gouvernemental. À cette fin, des répertoires de codes postaux ont été distribués à tout le personnel de secrétariat et de soutien administratif.

Seul le courrier identifié par le code postal est traité en priorité par les Postes canadiennes.

Poste-Pac et poste certifiée

Le service des Postes et Messageries s'est appliqué à développer au cours de 1976/77, deux services qui ont un effet direct sur l'économie et l'efficacité. Le service POSTE-PAC des Postes canadiennes est un moyen économique et rapide d'expédier des colis. Son développement a permis de réaliser des économies d'environ \$150,000.

La poste certifiée remplace dans 75% des cas le courrier recommandé. Au cours de 1976/77, \$326,000 ont été déboursés pour cette catégorie de courrier comparativement à \$83,300 en 1975/76. Sans l'existence de ce nouveau service postal, l'utilisation massive du mode d'envoi par recommandation eût coûté \$539,750.

Integration

En 1976/77, on a mis en place les mécanismes d'intégration des activités de courrier et de messagerie qui doit se faire au cours de 1977/78.

Afin de guider les ministères et organismes gouvernementaux dans les activités de courrier et de messagerie, un cahier de procédures contenant tous les renseignements nécessaires a été rédigé et sera distribué lors de la signature des protocoles d'ententes.

En 1976/77, \$4,4 millions ont été consacrés à l'affranchissement du courrier comparativement à \$3,3 millions en 1975/76.

Cet accroissement est dû à l'augmentation du volume du courrier et à la triple hausse des tarifs postaux: les 1er septembre 1976, 1er janvier et 1er mars 1977, ce qui représente une majoration moyenne d'environ 33%.

Sécurité et stationnement

Le service de Sécurité et Stationnement effectue les recherches et les études de normalisation nécessaires à l'uniformisation des méthodes de travail utilisées par les directions régionales responsables de leur application et de l'exécution des travaux relatifs à la sécurité et au stationnement.

Sécurité

En ce qui regarde la sécurité, le service coordonne l'application des mesures d'urgence dans les édifices gouvernementaux. Avec la coopération des ministères et organismes concernés, l'implantation des plans des mesures d'urgence a été accentuée. On compte actuellement une centaine de plans fonctionnels dont 48 sont rendus à la phase terminale. Plus de 35,000 fonctionnaires sont touchés par les plans présentement en marche.

Le service a exercé son rôle de conseiller en matière de sécurité et de protection auprès de la Régie des installations olympiques où il a délégué des experts pendant la tenue des Jeux

ainsi qu'auprès de plusieurs ministères et organismes. Il a aussi collaboré avec les directions régionales à l'implantation des systèmes de gardiennage pour les projets d'envergure tels Place Desjardins à Montréal, Place Hauteville à Québec et le Centre administratif de St-Jérôme.

Perfectionnement

Une attention particulière a été portée à la formation et au perfectionnement du personnel oeuvrant dans le domaine de la sécurité. La section de la formation a dispensé 91 cours à 829 membres du service couvrant l'éventail complet des activités tant administratives qu'opérationnelles des gardiens, gardiens-constables et du personnel cadre.

Stationnement

Le ministère s'occupe de 5,486 espaces de stationnement intérieurs, des 6,711 espaces extérieurs à Québec et à Montréal et de 685 espaces additionnels pour répondre aux besoins des différents ministères et organismes de ces mêmes régions. Il assure également un contrôle sur les espaces de stationnement loués à l'étranger: cinq aux États-Unis, un en Allemagne, deux en France et trois en Belgique.

Des études ont débuté cette année en vue de rationaliser à long terme l'usage des espaces de stationnement.

Conservation, réparation, opérations

Le service de la Conservation, de la Réparation et des Opérations détermine, au moyen de consultations et d'expertises, les besoins des directions régionales et suggère les moyens à prendre pour satisfaire ces besoins.

Dans le but de conserver les immeubles du ministère et leurs équipements dans des con-

ditions optimales d'opération à un coût raisonnable, un système d'entretien planifié a été graduellement mis en opération dans un certain nombre d'immeubles.

Ce système comprend un inventaire complet des équipements, une description détaillée des travaux à faire sur chaque pièce d'équipement et un calendrier complet à respecter. Cette année, le système a été implanté dans les régions de Sherbrooke, Longueuil, St-Jérôme, Baie-Comeau ainsi que dans le dernier groupe d'édifices de la ville de Québec. Il sera bientôt mis en opération dans les régions de Joliette, Trois-Rivières, Nicolet, Victoriaville, Drummondville, Sorel et Nord-Ouest et implanté au cours de la prochaine année dans les quelque 30 immeubles qui restent.

Un système d'entretien planifié pour tous les stationnements du M.T.P.A. gérés par la société Parc-Auto dans la ville de Québec a également été élaboré et sera implanté au début de l'année 1977/78.

À l'instar de l'entretien ménager, la plupart des devis de service dans les immeubles ont été standardisés: entretien mécanique et électrique, contrôle des appareils de transport vertical, traitement de l'eau, entretien paysager, déneigement, vidanges, extermination de la vermine, etc., soit des devis qui s'appliquent à des contrats annuels totalisant plus de \$9,0 millions.

Le service a aussi collaboré plus étroitement avec la direction des Contrats afin d'accroître son contrôle sur le suivi des soumissions acceptées.

En collaboration avec la direction générale de l'Allocation de l'espace et de l'équipement, un programme ministériel de conservation d'énergie dans les édifices gouvernementaux a été

préparé. Pour en assurer la réalisation, un comité de l'énergie et deux sous-comités relatifs à la conception et à l'opération des immeubles ont été formés. On entrevoit ainsi des économies d'énergie importantes par l'amélioration des méthodes d'opération et l'arrêt des services essentiels en période d'inoccupation tels l'éclairage, le chauffage et la réfrigération. Les investissements requis pour certaines modifications aux équipements deviendront rentables dans quelques années en assurant une économie appréciable d'énergie. Il en coûte environ \$7,0 millions par année pour l'énergie dans les immeubles du gouvernement.

Services alimentaires et communautaires

Ce service est responsable des politiques, normes, méthodes et devis standards concernant les services alimentaires et communautaires au gouvernement du Québec. Il joue un rôle consultatif auprès des directions régionales, de la direction générale de l'Allocation de l'espace et de l'équipement et de tous les ministères et organismes-clients.

Services alimentaires

Au cours de l'exercice financier 1976/77, des études ont porté sur les services à offrir aux employés dans les immeubles loués ou appartenant au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et ne disposant pas de services alimentaires.

Services communautaires

Les nouvelles normes et directives ont été appliquées pour ce qui est de l'entretien des plantes d'intérieur. Un premier contrat d'entretien de plantes dans une vingtaine d'immeubles de la région de Québec a été octroyé selon les devis standards.

Des études préliminaires ont été entreprises au niveau des pratiques suivies dans le secteur de la manutention et du transport à l'intérieur du ministère ainsi que sur l'entretien de l'équipement de bureau.

En plus d'établir, dans les mêmes domaines, les programmes des besoins opérationnels en vue de tout projet d'acquisition de l'espace, le service doit en outre y prévoir les salles de premiers soins conformément aux normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Directions régionales

Trois directions régionales sont chargées d'effectuer des travaux de conservation, de réparation et d'opération en régie conformément aux politiques du ministère, d'assurer la surveillance des travaux exécutés à contrat selon les exigences des règlements en vigueur et de fournir tous les services connexes nécessaires au bien-être des occupants des immeubles du gouvernement. Ce sont les directions régionales de Québec, Montréal et en Province.

Région de Québec

La direction régionale de Québec est responsable de l'exploitation de tous les immeubles loués ou propriété du gouvernement du Québec situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec.

Gérance

Au cours de 1976/77, les gérants d'immeubles ont reçu, analysé et fait suivre quelque 40,000 demandes de service de toute nature. Ils ont établi des programmes à court et à moyen terme concernant les quelque 200 immeubles de la région qui totalisent une superficie approximative de 8,6 millions de pieds carrés dont cinq millions en location.

La fusion de deux gérances a amené le regroupement de la gestion des édifices de la Colline parlementaire «A», «B», «C», «D», «E», «G», «H» et «J».

Exécution et surveillance des travaux

Le coût des travaux de conservation et de réparation en régie ou à contrat qui représentent quelque 500 dossiers s'est élevé cette année à près de \$2,8 millions.

Environ 14,000 demandes de travaux d'entretien provenant des ministères-clients ou des représentants de la région auprès de ces ministères sont parvenues à la direction.

Un fichier central des dossiers a été mis en place afin d'assurer la coordination dans le suivi des projets impliquant plusieurs services.

Quelques 4.000 commandes d'exécution pour des travaux mineurs ont été remplies par la direction régionale de Québec.

Un nouveau système d'entretien planifié élaboré en 1974/75 est maintenant entièrement opérationnel. Tout l'entretien des équipements mécaniques et électriques à l'intérieur des édifices gouvernementaux se fait désormais à partir de ce système.

L'équipement nécessaire à l'entretien ménager de la Cité parlementaire a été modernisé. L'utilisation des nouveaux devis d'entretien ménager programmes et une surveillance plus rationnelle dans l'application des contrats ont permis de réduire le nombre de plaintes d'environ 75%.

Nombre de contrats	Type de contrats	Coût annuel 1976/77
54	Entretien ménager	\$2,320.092
18	Entretien — ascenseurs	282.370
5	Entretien paysager	56.038
39	Entretien mécanique et électrique	1,014.094
2	En évènement des déchets	97.778
23	En évènement de la neige	286.711
1	Entretien des plantes	43.276
12	Gardiennage	460.080
154	TOTAL	\$4,560.439

Securite

La direction a reçu 13,000 rapports d'incidents et a distribué 1,100 avis de stationnement illégal sur les terrains du gouvernement. Elle a veillé à la sécurité au Bois de Coulonge à l'occasion de certains événements tels que la Fête du Patrimoine et le Concours hippique.

Stationnement

La direction administre 32 terrains de stationnement et voit à l'attribution de 6,565 espaces de stationnement dont 4,121 intérieurs et 2,144 extérieurs. La gestion globale des terrains de stationnement de la région de Québec relève de la Société Parc-Auto du Québec métropolitain.

Service aux Occupants

Le service de Réparation de machines de bureau a reçu au cours de l'année 15,835 appels de services; 15,750 réparations ont été effectuées par ses employés à un coût unitaire de \$14.02, alors que 185 appels de services ont dû être référés à l'entreprise privée, pour un coût total de \$87,000.

Les Services alimentaires sont responsables de 13 contrats de distributeurs automatiques pour 17 centres, de sept contrats pour huit cafétérias, de quatre contrats pour huit casse-croûte, d'un contrat pour quatre services de cantine, de deux tabagies et d'un salon de barbier. Les redevances ainsi perçues s'élevaient à que que \$250,000.

Soutien technique et administratif

Ce service fournit les plans et devis nécessaires à la réalisation des projets d'entretien prévus au budget. Dans certains cas spéciaux la direction agit comme charge de projet et

contrôle les travaux exécutés par des sociétés-conseils. Les principaux projets de cette nature ont été de l'ordre de \$4,0 millions en 1976/77.

Région de Montréal

La direction régionale de Montréal est responsable de l'exploitation de tous les édifices loués ou propriété du gouvernement du Québec situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal ainsi que sur le territoire de la cité de Laval et le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Gérance

En 1976/77, 4,729 demandes de services de toutes sortes ont été acheminées pour la région de Montréal où la totalité des immeubles correspond à une superficie approximative de cinq millions de pieds carrés dont deux millions en location.

Exécution et surveillance de travaux

Dans cette région, 4,729 projets de travaux d'entretien et de réparation d'ordre mineur ont été exécutés en régie.

Quant à la surveillance des travaux à contrat d'une valeur de \$2,0 millions, ils représentent 971 visites de chantiers ainsi que la surveillance de 50 différents projets dont 32 sont présentement terminés.

Nombre de contrats	Type de contrats	Coût annuel 1976/77
20	Entretien ménager	\$1,261,507
9	Entretien ascenseurs	217,458
4	Entretien paysager	20,771
13	Entretien mécanique et électrique	1,013,770
7	Enlèvement des déchets	44,066
12	Enlèvement de la neige	139,464
1	Entretien des plantes	29,000
12	Extermination de la vermine	8,738
2	Lavage de vitres	19,800
1	Entretien des stores vénitiens	5,280
1	Système d'alarme	1,587
1	Eau au compteur, vidanges	1,000
22	Gardiennage	658,458
105	TOTAL	\$3,420,899

Sécurité

La responsabilité de la sécurité des biens et des personnes dans les immeubles du gouvernement est assurée, soit directement par les 130 gardiens-constables (agents de la paix) et les 68 gardiens de bâtiments à l'emploi du M.T.P.A., soit par l'octroi de contrats de gardiennage.

Stationnement

La direction administre directement 49 terrains de stationnement et voit à l'attribution de 4,387 espaces de stationnement dont 3,490 extérieurs et 897 intérieurs. Les recettes brutes de ces locations sont de l'ordre de \$658,458.

Service aux Occupants

La section Réparation de machines de bureau a effectué 4,674 réparations et en a confié 176 à l'entreprise privée.

La section Services alimentaires surveille les normes et la qualité des services donnés par les détenteurs de concessions de services alimentaires. Cinq contrats de concession ont rapporté une redevance annuelle de \$143,000. Quant à la redevance des neuf contrats qui régissent 41 distributeurs automatiques répartis dans 12 immeubles, elle s'élève à \$4,920.

En plus d'être effectué en Régie, l'entretien des 958 plantes d'intérieur situées dans 15 immeubles de la région de Montréal nécessitent un contrat de \$29,000 pour sept d'entre eux.

Soutien technique et administratif

Ce secteur a procédé à des études, expertises et préparations de plans et devis, en vue de l'exécution de contrats de réparation ou de rénovation d'ordre majeur. En 1976/77, il a préparé 37 projets d'une valeur de \$30,0 millions.

Région en province

La direction régionale en Province est responsable de l'exploitation de tous les immeubles situés en dehors des Communautés urbaines de Québec et Montréal.

Le bureau de direction décentralise son action dans cinq sous-régions: Rimouski; Saguenay, Lac St-Jean, Beauce; Trois-Rivières; Rive Sud et Les Laurentides; Abitibi, Témiscamingue et l'Outaouais.

La sous-région de l'Outaouais a pris forme au cours du présent exercice assurant ainsi aux entités administratives gouvernementales, des services équivalents à ceux des autres régions.

Sur le plan de l'organisation, le fonctionnement décentralisé de la région en Province a été repensé. Une attention spéciale a été portée à l'information des représentants régionaux et des surveillants de travaux sur les politiques et le rôle du ministère.

Gérance

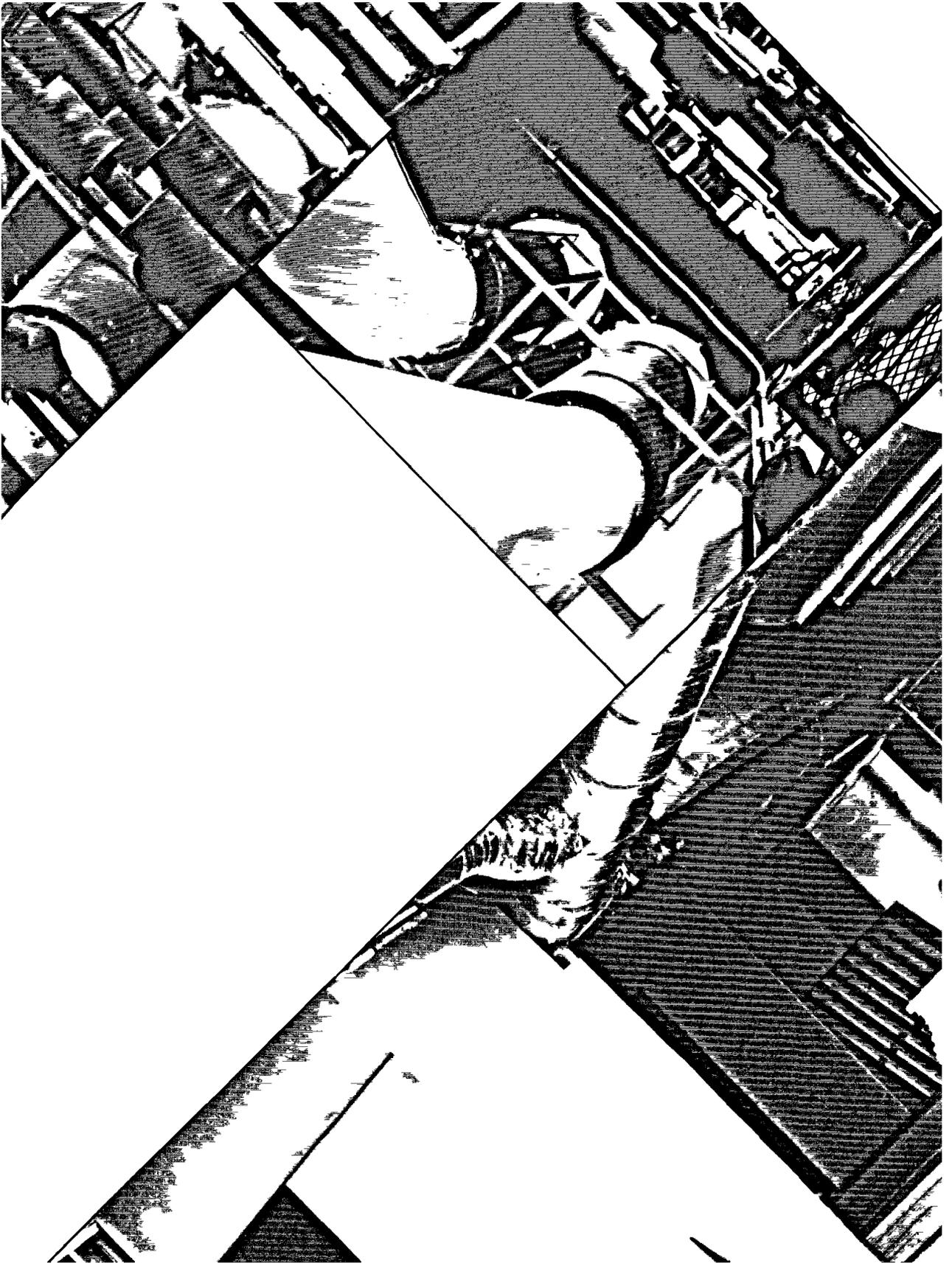
Au cours de l'année 1976/77, aucune nouvelle propriété n'est venue s'ajouter aux 95 propriétés déjà existantes d'une superficie de trois millions de pieds carrés. Deux millions de pieds carrés sont loués et représentent environ 500 baux.

Exécution et surveillance de travaux

Pour l'ensemble des unités administratives en Province, on dénombre environ 3,250 commandes d'exécution pour des travaux mineurs au coût de \$126,000 tandis que celui des contrats de réparation d'immeubles s'élève à \$762,000.

Au niveau des opérations des immeubles de la région en Province, le nombre et le coût des contrats de service sont répartis comme suit:

Nombre de contrats	Types de contrats	Coût annuel 1976/77
95	Entretien ménager	\$1,019,300
22	Entretien ascenseurs	59,200
53	Entretien paysager	119,700
37	Entretien mécanique et électrique	240,000
22	Enlèvement des déchets	31,950
56	Enlèvement de la neige	299,050
45	Gardiennage	1,220,400
330	TOTAL	\$2,989,600



Service aux Occupants

Chaque région surveille les normes et la qualité des services donnés par les détenteurs de concessions de services alimentaires. En Province, dix contrats de distributeurs automatiques répartis dans neuf immeubles assurent des redevances de l'ordre de \$3,559.

Securite

Outre les contrats de gardiennage accordés à des sociétés privées, la sécurité est assurée par les 32 gardiens-constables et 10 gardiens de bâtiments à l'emploi du M.T.P.A.

Stationnement

La direction administre directement le terrain de stationnement du Centre administratif de St-Jérôme.

Les 148 espaces de stationnement à l'usage des fonctionnaires dans l'ensemble de la province sont généralement loués.

L'année 1976 77 a été marquée d'un effort constant en ce qui a trait à l'établissement des mécanismes de contrôle et au rodage du système de relance du suivi des contrats instauré l'année précédente.

Soutien technique et administratif

Le Service technique qui est responsable de la préparation des plans et devis a procédé à plus de 300 études qui ont amené 210 projets d'exécution dont 90 contrats de réparation.

Travaux de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût est inférieur à \$25,000

Québec	13 projets	\$142,100
Montreal	8 projets	126,000
Province	16 projets	101,600
TOTAL	37 projets	\$369,700

Projets préparés par des professionnels-conseils et confiés aux services techniques des directions régionales

Québec	11 projets	\$156,700
Montréal	9 projets	172,700
Province	4 projets	94,800
TOTAL	24 projets	\$424,200

**Travaux à contrat de conservation et
de réparation d'immeubles dont
le coût est supérieur à \$100,000**

Description	Coût
QUÉBEC:	
<i>Usine technique de la circulation de Charlesbourg ouest</i>	
Projets de ventilation et chauffage	\$ 100,000
<i>Centre de Détention d'Orsainville</i>	
Climatisation	\$ 270,000
<i>Édifice 230 Dorchester</i>	
Climatisation	\$ 535,000
TOTAL:	\$ 905,000
MONTRÉAL:	
<i>Édifice 100 est, Notre-Dame</i>	
Rénovation d'ascenseurs	\$ 200,000
<i>Édifice 1701 rue Parthenais</i>	
Étanchement des fenêtres	\$ 100,000
Transformation de 150 boîtes de mélange	\$ 167,300
Transformation de quatre étages, climatisation	\$1,224,000
<i>Centre de détention 800 ouest, Gouin</i>	
Parachèvement	
Remplacement de la buanderie	\$ 225,000
Remplacement du système d'alarme	\$ 230,000
TOTAL:	\$2,146,300

Travaux à contrat de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût se situe entre \$25,000 et \$100,000 pour la région de QUÉBEC

Description	Coût
<i>Edifice 20 Chauveau</i>	
Remplacement de la tour de refroidissement et laveur d'air	\$ 60,000
<i>Cite Parlementaire</i>	
Réfection de 1000 pieds de trottoirs et chaînes sur Dufferin, du rond-point à St-Louis	\$ 40,000
Réfection de 500 pieds de trottoirs et chaînes, entrée du Sauvage et 200' le long de la route de l'est de l'édifice «B»	\$ 30,000
<i>Édifice 39, rue St-Louis</i>	
Remplacement de l'unité d'absorption	\$ 75,000
Réfection du mur extérieur	\$ 80,000
<i>Centre de Detention d'Orsainville</i>	
Réfection de toutes les fenêtres	\$ 50,000
<i>Édifice 1670 boul. de l'Entente</i>	
Réfection de la distribution eau chaude et froide	\$ 70,000
<i>1075 Chemin Ste-Foy</i>	
Réparation, mur (N.O.)	\$ 40,000
Réparation de la toiture	\$ 25,000
<i>Rue St-Amable</i>	
Démolition	\$ 25,000
<i>Complexe Scientifique</i>	
Peinture de l'intérieur	\$ 32,000
<i>12, rue St-Louis</i>	
Peinture de l'intérieur	\$ 35,000
Installation système d'alarme d'incendie	\$ 41,000

Description	Coût
Installation d'une génératrice d'urgence	\$ 77,000
<i>Edifice «A»</i>	
Peinture de l'intérieur	\$ 45,000
<i>20 avenue Chauveau</i>	
Peinture de l'intérieur	\$ 35,000
<i>Édifice «C»</i>	
Peinture de l'intérieur	\$ 40,000
<i>175, rue St-Paul</i>	
Réfection du système d'éclairage	\$ 37,000
Installation de tuyaux d'incendie	\$ 28,000
<i>Édifice 230 Dorchester</i>	
Ventilation	\$ 60,000
<i>Musee Provincial</i>	
Installation d'une bouilloire	\$ 86,000
<i>1364, rue St-Paul</i>	
Prolongement d'une clôture et terrassement	\$ 50,000
<i>Édifice 1620-1640 boul. de l'Entente</i>	
Mesures sécuritaires	\$ 25,000
<i>Edifice 1620, boul. de l'Entente</i>	
Installation d'une génératrice d'urgence	\$ 77,000
TOTAL:	\$1,171,000

Travaux à contrat de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût se situe entre \$25,000 et \$100,000 pour la région de MONTRÉAL

Description	Coût
<i>Édifice 30, avenue St-Denis</i>	
Réfection de la couverture	\$ 40,000
<i>355 McGill</i>	
Élargissement des sorties de secours	\$ 34,058
<i>1 est, Notre-Dame</i>	
Peinture de l'intérieur:	\$ 40,000
Réfection des planchers (tapis)	\$ 39,000
Réfection de la toiture	\$ 166,000
<i>800 ouest Gouin</i>	
<i>Centre de détention</i>	
Peinture des dômes-aires	\$ 101,949
Réfection du système de plomberie et chauffage (centre administratif)	\$ 100,000
Conversion des brûleurs à l'huile manuels pour des automatiques	\$ 29,800
Installation d'une bouilloire à vapeur basse pression: en cours, aucun paiement à date	
Remplacement des fenêtres salle de séjour	\$ 35,000
Réfection (pavage)	\$ 33,000
<i>Édifice 1701 Parthenais</i>	
Installation de deux systèmes d'accès automatique pour stationnement	\$ 47,000
<i>1100 rue Tanguay</i>	
<i>Prison des Femmes</i>	
Construire des chemins d'accès aux bornes-fontaines	\$ 38,000
Peinture intérieure	\$ 25,000

Description	Coût
<i>800 ouest, boul. Gouin</i>	
<i>Centre de détention,</i>	
<i>Édifice 1701 Parthenais,</i>	
<i>Expo-Théâtre,</i>	
Installation de paratonnerre	\$ 40,000
<i>10 est rue St-Antoine</i>	
<i>Pl. de la Justice</i>	
Réparation et réfection de la sous-station électrique	\$ 33,000
<i>100 est, Notre-Dame</i>	
<i>— Aff. Culturelles</i>	
Alimentation en vapeur	\$ 157,000
Travaux connexes au remplacement des ascenseurs	\$ 49,000
Rénovation d'ascenseurs: 76/77	\$ 107,000
TOTAL	\$1,014,807

Travaux à contrat de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût se situe entre \$25,000 et \$100,000 pour les projets situés en PROVINCE

Description	Coût
<i>New-Carlisle (Garage du ministère des Transports)</i> Différents projets de modifications aux systèmes de ventilation et de chauffage	\$ 90,000
<i>Alma Cte Lac St-Jean (Laboratoire régional)</i> Réfection complète de la couverture	\$ 93,300
<i>Chibougamau (Garage du ministère des Transports)</i> Différents projets de modifications aux systèmes de ventilation et de chauffage	\$ 95,000
<i>Longueuil Cite (Edif ce Montval)</i> Remplacement des humidificateurs	\$ 25,000
<i>Lachute (Garage du ministère des Transports)</i> Différents projets de modifications aux systèmes de ventilation et de chauffage	\$ 25,000

Description	Coût
<i>Centre de rehabilitation</i> <i>Chemin Fulford Waterloo</i> Refection de la toiture	\$ 49,000
<i>Edifice a bureaux de la Malbaie</i> Agrand ssement du stationnement et insta lation des luminaires	\$ 63,000
<i>Sept-Îles, Palais de Justice</i> Amélioration de la ventilation	\$ 27,000
<i>Percé, Palais de Justice</i> Amélioration de l'éclairage	\$ 25,000
TOTAL:	\$ 492,300

Approvisionnement

Le programme «Approvisionnement» vise à procurer aux ministères et à certains organismes du gouvernement les biens mobiliers qui leur sont nécessaires, et ce aux meilleures conditions, compte tenu des lois et règlements concernant l'approvisionnement gouvernemental.

Ce programme est administré par la direction générale de l'Approvisionnement qui négocie pour les ministères et organismes l'achat ou la location de biens mobiliers.

La direction générale comprend:

- la direction de la Planification
- la direction des Opérations
- la direction de la Coordination
- le Bureau du contrôleur des assurances.

Vue générale

En tant qu'organisme central d'achat de biens mobiliers pour le gouvernement du Québec, la direction générale de l'Approvisionnement a continué en 1976/77 à développer des mécanismes pour favoriser les produits québécois tout en participant à l'élaboration de la politique d'achat qui a été approuvée par le Conseil des ministres le 26 janvier 1977.

Un représentant du ministère fera partie de la «Commission permanente interministérielle des achats», organisme de coordination, dont le mandat est de réaliser la concertation entre les ministères chargés de l'application de la politique d'achat dans leurs secteurs respectifs et le ministre de l'Industrie et du Commerce. Par son vaste pouvoir d'achat, le Service général des achats qui s'identifie à la direction générale de l'Approvisionnement jouera un rôle déterminant dans l'application de cette politique.

Tout au cours de l'exercice 1976/77, le Service général des achats a poursuivi ses efforts pour diversifier ses sources d'approvisionnement. À cet effet, il a participé à l'exposition-séminaire «Opération accès» qui a eu lieu à Montréal, à Place Bonaventure les 27 et 28 octobre 1976. Quelque 2,400 industriels représentant les différents secteurs économiques du Québec ont eu l'occasion de rencontrer les cadres et les acheteurs du S.G.A., de discuter de nouvelles possibilités commerciales, de se familiariser avec les mécanismes d'achat et de s'inscrire à titre de fournisseurs.

Les résultats de l'Opération accès ont été très positifs. Au 15 décembre 1976, 85 nouveaux manufacturiers québécois s'étaient inscrits au répertoire des fournisseurs du Service général des achats et 38 autres ont demandé le rajeunissement de leur dossier.

Depuis janvier 1977, la direction générale de l'Approvisionnement comprend aussi le Bureau du contrôleur des assurances. Le Contrôleur des assurances agit comme conseiller et représentant du gouvernement en ce qui concerne l'adjudication des contrats d'assurance nécessaires aux ministères et organismes.

Répartition du budget par éléments

Éléments	1977/78	1976/77
	\$	\$
1. Négociation et octroi de commandes	2,885,200	2,555,800
2. Fonds renouvelable*	—	25,000
Crédits	2,885,200	2,580,800

* Le fonds renouvelable du Service général des achats a pour objet de pourvoir aux achats de fournitures et accessoires de bureau et de laboratoire qui sont gardés en magasin à la disposition des ministères et organismes du gouvernement. Les recettes provenant de la vente de ces biens sont réutilisées pour renouveler les stocks.

Répartition du budget par éléments et par catégories de dépenses

Super-catégories catégories et avances	1977/78	1976/77
	(\$'000)	
Fonctionnement		
1. Traitements	2,583.4	2,290.9
2. Autres rémunérations	56.4	53.0
3. Communications	101.2	97.1
4. Services	22.0	21.2
5. Entretien	2.2	2.1
6. Loyers	32.9	31.8
7. Fournitures	74.6	47.7
11. Autres dépenses	1.5	1.4
	2,874.2	2,545.2
Capital		
8. Équipement	11.0	10.6
Avances		
13. Avances	—	25.0
	2,885.2	2,580.8
Employés permanents	162	161
Employés à temps partiel	7	7
Total	169	168

Planification

La direction de la **Planification** est chargée de développer et d'implanter des systèmes de gestion de l'approvisionnement.

Ses principales fonctions consistent à effectuer des études, analyses et projections des besoins des ministères et organismes-clients; établir des programmes d'approvisionnement tenant compte de ces besoins; élaborer la classification, la liste et la codification des produits et des sources d'approvisionnement; établir des normes tarifaires relatives à la location de certains biens mobiliers et définir en coopération avec les ministères et organismes-clients les procédures et systèmes relatifs à l'approvisionnement.

Étude des besoins

En 1976/77, l'étude des besoins s'est matérialisée par:

- la préparation de l'Opération accès;
- la préparation d'un guide de gestion des photocopieurs, à l'intention des gestionnaires des ministères;
- l'étude des clauses de contrats relatives à la location d'équipement périphérique d'informatique;
- la présentation d'études relatives aux méthodes d'achat de produits spécifiques;
- et la présentation de projets d'appels d'offres concernant l'achat de divers produits.

Codification et Normalisation

Une révision de la classification et de la codification des produits et des fournisseurs a été effectuée. On a poursuivi le classement des produits et publié un répertoire annuel des taux de location de matériel et outillage.

Systèmes et Procédures d'approvisionnement

Le service des Systèmes et Procédures d'approvisionnement a effectué la mise à jour et la diffusion de systèmes et procédures internes à la direction générale, participé à diverses études et soumis des propositions de règlements au Conseil du Trésor concernant l'approvisionnement gouvernemental.

Opérations

La direction des Opérations est chargée d'acheter ou de louer aux meilleures conditions les biens mobiliers requis par les ministères et organismes-clients

À cette fin, les services Construction et Machinerie, Impression, Equipement et Fournitures de bureaux ainsi que le service des Biens de consommation ont pour fonction d'administrer les mécanismes d'analyse des réquisitions, de négociation, des soumissions et d'adjudication, de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement et de maintenir des relations étroites avec les fournisseurs.

Commandes émises par la D.G.A.

Période	Nombre	Montant \$
1975/76	45,896	180,637,522
1976/77	35,293	173,386,000

Le regroupement des besoins et les commandes ouvertes, rendus possible par une nouvelle réglementation, ont permis de diminuer appréciablement le nombre de transactions tout en assurant un approvisionnement plus efficace et plus économique. La valeur moyenne d'une transaction en excluant les abonnements est passée de \$5.000 à \$7.200.

Le montant total des achats a diminué de 4% à la suite de la réduction de certaines dépenses des ministères tels que l'achat de meubles par les Travaux publics et l'achat d'insecticides par le ministère des Terres et forêts.

On doit également noter que l'amélioration du service d'urgence du Service général des achats a contribué à réduire de 905 le nombre d'achats faits en urgence par les ministères.

Nombre de fournisseurs sur les listes de la D.G.A.

Fournisseurs	1975/76	1976/77
Réguliers	8,118	8,493
Occasionnels	5,473	5,821

Par ailleurs, la direction des Opérations a poursuivi en 1976/77 ses efforts en vue de diversifier ses sources d'approvisionnement et d'augmenter le contenu québécois de ses achats.

Les activités de la direction générale de l'Approvisionnement en tant qu'organisme central d'achat du gouvernement du Québec sont susceptibles d'avoir une influence déterminante sur le développement des entreprises québécoises.

Ainsi, lors de l'émission des appels d'offres, les agents d'approvisionnement doivent contacter les entreprises québécoises susceptibles de pouvoir présenter des soumissions. De plus, dans le cas de produits pour lesquels il existe un nombre suffisant de fabricants québécois pour assurer une saine concurrence, seuls ces derniers sont appelés à soumissionner.

Tableau IV:
Principaux produits commandés par
la D.G.A. en 1976/77 et
montant total des commandes

Classe	Produits	Montants (\$ millions)	
		1975/76	1976/77
65	Équipement et machines de bureau (incluant l'informatique et les photocopieurs)	27.9	41.9
23	Goudrons et mélanges bitumineux	17.2	18.9
24	Chlorure de sodium et de calcium	15.3	17.2
21	Carburants, lubrifiants	16.2	14.3
68	Impressions	14.0	12.2
10	Véhicules automobiles	9.3	10.1
20	Bois de chauffage, huile à chauffage	6.1	5.5
56	Produits pharmaceutiques	4.1	4.9
18	Machinerie lourde	4.0	4.1
33	Produits ferreux	3.1	3.7
37	Peintures, vernis	4.3	3.6
63	Fournitures et accessoires de bureau	2.7	2.9
31	Bois, contre-plaque	3.7	2.6
67	Papier journal, papier fin et contenants	2.5	2.5
66	Ameublement	17.3	2.2
	TOTAL	147,7	146,6

Nombre de soumissions reçues
par la D.G.A.

	1975/76	1976/77
<i>Soumissions publiques</i>		
Nombre de soumissions	377	241
Nombre d'appels d'offres expédiés	3,994	2,642
Soumissions reçues	2,446	1,601
<i>En circuit fermé</i>		
Nombre de soumissions	10,503	9,078
Nombre d'appels d'offres expédiés	49,946	45,994
Soumissions reçues	35,810	34,141

Coordination

La direction de la Coordination a pour objectifs:

- d'établir des relations avec les ministères et organismes-clients ainsi qu'avec les fournisseurs, et de promouvoir l'application des politiques, procédures et directives concernant l'approvisionnement gouvernemental;
- de contrôler la qualité des produits commandés;
- de gérer les stocks de l'entrepôt central et des magasins de la direction générale;
- et de fournir aux ministères et organismes-clients un mécanisme de disposition de leurs surplus et rebuts.

Le service des Relations favorise les communications entre les ministères et organismes désignés ainsi qu'avec les fournisseurs et fait en sorte que les ministères et organismes se conforment aux lois et règlements concernant l'approvisionnement gouvernemental. Il est aussi chargé de la surveillance des achats faits par les ministères.

À la suite du nouveau règlement concernant les achats du gouvernement, le service des Relations a vu son rôle de surveillance prendre une importance particulière. Il doit veiller à ce que les achats effectués par les ministères soient conformes à la réglementation concernant l'approvisionnement gouvernemental, et à ce que les ministères transmettent à la direction générale les documents afférents.

Contrôle de la qualité

Le service du Contrôle de la qualité veille à ce que les produits commandés par la direction générale soient conformes aux exigences des ministères et aux normes du gouvernement. Cependant, ce service ne limite pas son action

à l'inspection des produits achetés. Il exige des manufacturiers qu'ils aient eux-mêmes un système de contrôle adéquat de la qualité de leurs produits. En insistant sur cet aspect, la direction générale obtient des produits de qualité tout en permettant aux fournisseurs d'améliorer la réputation de leurs produits auprès de leurs clients privés.

Visites pour expertises faites par le service du Contrôle de la qualité

Région	1975/76	1976/77
Québec	591	863
Montréal	458	643
Autres régions	261	462
	1,310	1,968

Gestion des stocks

Le service de la Gestion des stocks achète, conserve en inventaire et vend aux ministères et organismes les fournitures de bureau d'usage courant. Cette façon de procéder permet d'acheter ces articles en grande quantité et d'obtenir ainsi des prix avantageux.

Réquisitions traitées par le service de la Gestion des stocks

	1975/76	1976/77
Nombre	37,732	38,342
Montant	\$4,060,436	\$4,117,230

Surplus et rebuts

Le service de Disposition des surplus et rebuts est chargé de vendre ou d'effectuer le transfert des biens mobiliers qui ne sont plus utiles aux ministères et organismes-clients.

Ventes et transferts complétés par le service de disposition des surplus et rebuts

	1975/76	1976/77
<i>Ventes complétées</i>		
Nombre	378	429
Montant	\$ 605,900	\$586,887
<i>Transferts complétés</i>		
Nombre	56	57
Montant	\$1,152,127	\$571,294

Bureau du contrôleur des assurances

En vertu d'une directive du Conseil du trésor (C.T. 51480), les ministères et organismes gouvernementaux doivent se référer au Bureau du contrôleur des assurances en matière d'assurances.

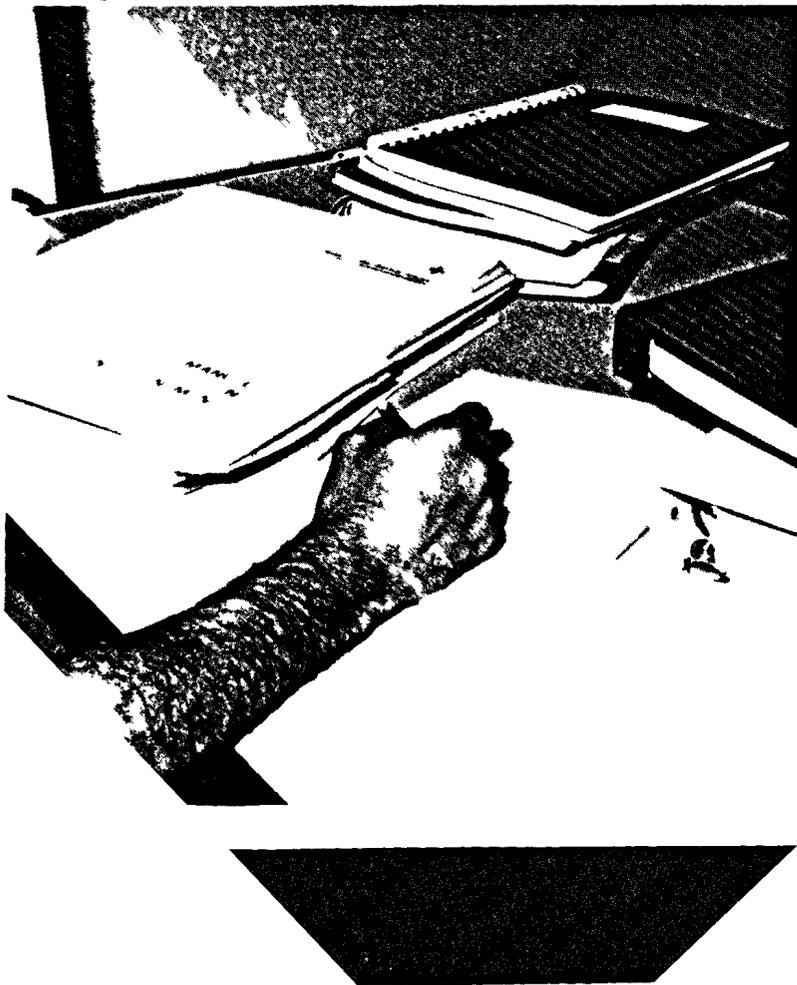
Le Bureau du contrôleur des assurances est chargé:

- de tenir à jour un inventaire des polices d'assurance de tout genre détenues par le gouvernement;
- de soumettre au Conseil du trésor un programme d'ensemble pour les assurances que doit contracter le gouvernement;
- de demander des soumissions;
- de se prononcer sur chacune des polices d'assurance avant son émission, son renouvellement ou son annulation;
- et de recommander pour paiement les factures relatives aux contrats d'assurance.

En 1976/77, le Bureau du contrôleur des assurances s'est prononcé sur 364 dossiers et a recommandé le paiement de primes pour un montant total de \$2.6 millions.

Gestion

Programme IV



Gestion

Le programme de la Gestion vise à fournir le soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, physiques et financières conformément aux lois et directives en vigueur. Ces responsabilités sont assumées par la direction générale de la Gestion qui doit aussi suggérer toute modification susceptible d'améliorer la gestion du ministère et favoriser la réalisation de ses objectifs. Cette direction générale se compose de quatre directions:

- Organisation
- Personnel
- Services financiers
- Contrats.

Vue générale

Au cours de 1976/77, différentes modifications ont été apportées à la structure interne du ministère. La direction de l'Organisation a été consolidée avec la création d'un service de l'Information et d'un service d'Implantation du système international de mesures (SI).

Dans le cadre des travaux du Comité inter-ministériel sur la gestion des documents, le ministère a reçu le mandat de la part du Conseil du Trésor, de mettre sur pied un projet pilote d'opération d'un dépôt centralisé pour les documents semi-actifs. Ce projet pilote sera réalisé à l'entrepôt «Dalton» et impliquera cinq ministères dont celui des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

On a procédé à la restructuration de certaines unités administratives, au remplacement du Comité d'organisation et de personnel par le Bureau de direction et instauré une politique de perfectionnement pour les employés.

Des études ont été entreprises dans le cadre de la revalorisation de la fonction publique notamment en ce qui touche les travaux effectués en régie.

Répartition du budget par éléments

Éléments	1977-78 \$	1976-77 \$
1.		
Direction	810,700	654,500
2.		
Soutien administratif	2,402,900	2,006,200
Crédits	3,213,600	2,660,700

Répartition du budget par éléments et par catégories de dépenses

Super-catégories et catégories	Éléments/Elements		1977-78	1976-77
	1	2		
Fonctionnement			(\$'000)	
1. Traitements	756.2	1,787.4	2,543.6	2,017.6
2. Autres rémunérations	5.3	137.7	143.0	78.0
3. Communications	19.6	28.9	48.5	43.7
4. Services	19.0	230.6	249.6	301.3
5. Entretien	0.1	2.2	2.3	2.3
6. Loyers	3.3	55.1	58.4	56.2
7. Fournitures	8.3	118.7	122.0	117.4
11. Autres dépenses	1.7	35.5	37.2	35.5
	808.5	2,396.1	3,204.6	2,652.0
Capital				
8. Équipement	2.2	6.8	9.0	8.7
	810.7	2,402.9	3,213.6	2,660.7
Employés permanents	35	118	153	137
Employés à temps partiel	—	10	10	10
	35	128	163	147

Organisation

La direction de l'Organisation assiste les autorités du ministère et les gestionnaires dans l'amélioration des structures administratives, des systèmes de gestion et des méthodes de travail en vue d'une gestion efficace et rationnelle. La direction est responsable du développement et de la mise à jour du plan d'organisation supérieure du ministère; de la mise sur pied de systèmes de gestion incluant les procédures connexes; de l'émission de directives internes, des opérations de support administratif et de la diffusion aux employés, de l'information générale pouvant les concerner.

Systèmes et Méthodes

Au cours de 1976/77, le service des Systèmes et Méthodes a doublé ses effectifs pour répondre aux besoins du ministère. Il a défini l'organisation de la direction de l'Acquisition de l'espace et déterminé les effectifs requis; élaboré les procédures détaillées internes de la direction des Services financiers; révisé et refondu le système des ordres de changements concernant les travaux de construction, d'aménagement et de rénovation.

En ce qui regarde l'octroi des contrats, un système ayant pour but de donner chance égale à toutes les entreprises d'offrir leurs services au ministère, a été développé et un fichier temporaire des entreprises désirant faire affaires avec le ministère a été mis sur pied.

Une étude dont les recommandations ont été acceptées a eu pour résultat d'élargir et de préciser le rôle du Bureau de direction et d'abolir le Comité d'organisation et de personnel. Les gestionnaires se sont vus confier la responsabilité complète en matière de gestion de leurs effectifs à partir d'un fichier des postes par service.

Des études de rentabilité sur les services professionnels et plusieurs autres genres de travaux donnés à contrat à des entreprises privées ont été effectuées dans le cadre de l'objectif de revalorisation de la fonction publique. On a examiné la possibilité de faire effectuer ces travaux en régie. Deux rapports en ce sens ont été présentés au Conseil du Trésor.

Une politique de perfectionnement a été élaborée pour l'ensemble du ministère et est déjà en application.

Gestion des documents

Au cours de l'exercice 1976/77, l'analyse générale du programme de gestion des documents a été menée conformément aux échéances fixées.

Le ministère a déposé au Conseil du Trésor des propositions concernant les calendriers de conservation de ses documents.

Un Guide de classement uniforme selon lequel chaque unité conserve ses dossiers actifs et les contrôle au niveau d'un poste de classement a été adopté.

Un inventaire exhaustif des formulaires utilisés au M.T.P.A. a été complété. Plus de six cents formulaires existants ont commencé à faire l'objet d'une analyse. Cette action mènera à la conception de nouveaux formulaires de façon à en éliminer un grand nombre.

La division du Registraire a été abolie. Une Planothèque a été créée. Elle est située au 2750 Dalton, Québec. La Planothèque contrôle la conservation et l'enregistrement de quelque 260.000 plans, les classe et les épure au besoin. Les dossiers d'immeubles semi-actifs, anciennement conservés par le Registraire, ont

été transférés à l'édifice Dalton, sous la responsabilité directe du service de la Gestion des documents.

Dans le cadre des travaux du Comité interministériel sur la gestion des documents, le ministère a reçu le mandat de mettre en marche un projet pilote d'un dépôt centralisé pour les documents semi-actifs, pour cinq ministères à l'édifice Dalton.

Les démarches pour le recrutement du personnel et l'organisation physique de ce dépôt sont en cours depuis janvier 1977. Le ministère a reçu la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce pour cette première phase qui s'étendra jusqu'à la fin de 1977. Des ententes ont aussi été négociées avec le service des Postes et Messageries pour assurer le transport quotidien des dossiers entreposés.

Le ministère a continué de participer activement aux travaux du Comité interministériel de la gestion des documents, notamment en ce qui touche des études sur la gestion des documents pour l'ensemble du gouvernement: calendriers de conservation, formation du personnel, microfilm, etc.

Implantation du Système international d'unités

En octobre 1976, le service de l'Implantation du Système international d'unités a été créé en remplacement d'un groupe de travail formé précédemment, conformément aux engagements pris au niveau provincial. Ses activités sont principalement orientées en vue de rencontrer le jour M d'implantation du SI dans le domaine de la construction, fixé au 1er janvier 1978.

Un programme d'implantation du SI dans l'ensemble du ministère a été élaboré, mis en application et transmis au Comité métri-Québec. Des sessions de familiarisation sont organisées à l'intention de tous les employés du ministère, particulièrement ceux touchés directement.

Services auxiliaires

Les Services auxiliaires sont responsables de la reprographie des documents et des plans, de la messagerie interne et externe, du service du Pourvoyeur et d'un magasin de fourniture d'articles de bureau. Le responsable de ce service agit également comme interlocuteur du ministère auprès du ministère des Communications en ce qui a trait aux besoins du ministère en matière de téléphonie et auprès des responsables du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en ce qui a trait aux besoins d'espace, d'aménagement, d'ameublement et de déménagement. Ainsi ce service est impliqué d'une façon tout à fait spéciale dans le déménagement anticipé à l'édifice La Laurentienne prévu pour le mois de décembre 1977.

Information

Un service de l'Information a été créé en décembre 1976.

La première tâche a été l'élaboration d'un programme de travail qui mettait l'accent sur la communication interne.

La mise sur pied d'un média mensuel d'information interne, TPActualité, distribué à tous les employés, a été placée en priorité. Le premier numéro est paru le 9 mars 1977.

Parallèlement, on a procédé à l'organisation du service. La diffusion de communiqués internes, l'inventaire des moyens existants, les rapports avec les ministères et organismes du gouvernement, la prise en charge de la publication du Rapport annuel 1976/77 ont été les principales activités du service, du 9 décembre 1976 au 31 mars 1977.

Au cours du prochain exercice on envisage l'organisation d'un centre de documentation pour le ministère. On entend aussi pénétrer davantage le milieu par divers moyens et actions reliées à la communication sous toutes ses formes.

Personnel

La direction du Personnel joue auprès des autorités et des gestionnaires du ministère un rôle conseil dans les matières relevant de sa compétence.

Elle fournit à l'ensemble du ministère des services portant notamment sur la gestion et le développement des ressources humaines, l'administration des divers avantages sociaux ainsi que les relations de travail. Elle exerce un rôle d'autorité par délégation du ministre et du sous-ministre dans des domaines spécifiques.

Dotation

Le service de la Dotation satisfait les besoins en ressources humaines du ministère, soit par recrutement, avancement, promotion, mutation, reclassement et rétrogradation.

Il donne aux employés qui en font la demande un service-conseil concernant le cheminement de leur carrière. Il conseille aussi les gestionnaires dans la recherche d'une solution à des problèmes portant sur la gestion de leur personnel.

Il intervient dans la création de nouveaux services ou dans la réorganisation des services existants en ce qui touche la description des tâches, l'évaluation des postes et la classification.

Il agit comme intermédiaire entre la Commission de la fonction publique et le ministère dans l'étude et l'élaboration de nouveaux règlements de classification ou de changements à ceux existants.

Situation des effectifs au 31 mars 1977

Catégorie	Effectifs autorisés	Postes occupés
Cadres	32	28
Adjoints aux cadres supérieurs	37	34
Professionnels	248	221
Fonctionnaires	622	585
Agents de la paix	398	396
Ouvriers	926	896
TOTAL	2,263	2,160

Le nombre de postes autorisés qui était au 1er avril 1976 de 2,185 est passé à 2,263 par la mutation de sept employés et l'addition de 71 nouveaux postes autorisés par le Conseil du Trésor.

Au cours de l'année financière, 280 nominations ont été faites comprenant: sept cadres, trois adjoints aux cadres supérieurs, 41 professionnels, 116 fonctionnaires, dix agents de la paix et 103 ouvriers. Il y a eu 18 promotions, 60 reclassifications et 48 avancements de classe.

Durant la même période, 200 employés ont quitté le ministère, soit par mises à la retraite, mutations, départs volontaires, décès et congédiements.

État des griefs par groupe d'emplois

Groupe	Professionnels	Fonctionnaires	Agents de la paix	Ouvriers	Total
Résidu des griefs au 31 mars 1976	5	35	45	9	94
Griefs reçus du 1er avril 1976 au 31 mars 1977	1	26	36	98	161
Griefs réglés entre le 1er avril 1976 et le 31 mars 1977	2	15	53	25	95

Relations de travail

Le rôle du service des Relations de travail consiste principalement à étudier les griefs et les plaintes en vue d'un règlement ainsi qu'à préparer les dossiers d'arbitrage. Il remplit aussi une fonction-conseil auprès des gestionnaires en matière d'interprétation et d'application des conventions collectives.

Au 1er avril 1976, on comptait 94 griefs en suspens auxquels se sont ajoutés au cours de l'année financière 161 nouveaux griefs. Au 31 mars 1977, un règlement était intervenu dans 95 cas.

Le service a aussi reçu 10 plaintes de la part du personnel non syndiqué et de ce nombre, sept furent réglées après étude par des comités «ad hoc» chargés de faire des recommandations au sous-ministre.

Opérations

Les clauses à incidence salariale dans les diverses conventions collectives sont administrées par le service des Opérations. Son rôle consiste à appliquer de façon conforme et uniforme les dispositions des conventions collectives et les directives relatives aux congés, au temps supplémentaire, aux accidents de travail et à la rémunération des employés.

La mise à la retraite des employés ainsi que l'administration des régimes d'avantages sociaux sont du ressort de ce service.

Il est aussi chargé de la transmission au système de gestion intégré de toutes les données relatives au dossier d'un employé et de la tenue à jour d'un fichier du personnel. Le nombre total des transactions au système de gestion intégré du personnel s'est élevé à 33,407 au cours de l'exercice 1976/77.

Le délai moyen en jours de calendrier entre la date d'entrée en fonction d'un nouvel employé et le versement du premier chèque de paye a été de 25 jours comparativement à 33 jours pour l'ensemble des ministères et organismes.

Des prestations d'assurance-salaire ont été versées à 162 employés tandis que 59 employés sont devenus admissibles à la retraite et 41 à la pré-retraite.

La masse salariale pour l'année financière incluant les primes, allocations, temps supplémentaires et autres ajustements de traitement a représenté un déboursé de \$28,446,417 pour l'ensemble du ministère.

Perfectionnement

Le développement des ressources humaines et l'accueil des nouveaux employés sont les principales préoccupations du service du Perfectionnement.

Des bourses d'études ont été octroyées à 27 employés du ministère pour participer à 53 cours dans les institutions d'enseignement reconnues.

Des séminaires, sessions et stages de perfectionnement ont été donnés à l'intention de 144 participants sur les sujets suivants:

Conservation de l'énergie

Communication

Réfrigération

Sécurité industrielle

Postes et messageries

Installation de pompes

Conversation anglaise

Système métrique, formation de base

Des colloques de perfectionnement ont été organisés à l'intention de 143 employés.

Le service du Perfectionnement a aussi participé à l'implantation du système métrique par l'analyse du contenu des programmes et par des sessions pédagogiques.

Contrats

La direction des Contrats est chargée de l'octroi des contrats de construction, d'aménagement, de réparations, de services professionnels ou de services relatifs à l'exploitation des immeubles pour toutes les unités administratives du ministère.

Contrats d'entreprise

Au cours du présent exercice, la direction des Contrats a octroyé 960 contrats au montant de \$21,3 millions dont 104 sont des contrats de \$25,000 et plus et 309, des contrats de moins de \$25,000.

Services professionnels

La négociation et l'adjudication des contrats qui requièrent les services de professionnels-conseils, ainsi que le paiement des honoraires ont marqué une baisse appréciable en 1976/77. Le nombre des contrats de services professionnels est passée de 343 à 250 tandis que le coût passait de \$8,0 millions à \$5,0 millions. Cette diminution résulte du gel dans l'embauche de professionnels-conseils décrété par le Conseil du Trésor, le 2 décembre 1976.

En aménagement, le service a effectué la vérification, le contrôle et la négociation des coûts pour quelque 40 projets d'une valeur supérieure à \$25,000 totalisent approximativement \$7,0 millions et environ 210 projets d'une valeur inférieure à \$25,000 pour un montant global de près de \$2,4 millions.

Environ 440 projets ont été estimés et négociés pour un montant approximatif de \$2,9 millions, relativement à l'exploitation.

Estimation et négociation

L'estimation des projets de construction, d'aménagement, de réparations, d'entretien et de services pour les immeubles du gouvernement ainsi que les négociations représentent une étape importante avant l'adjudication des contrats.

Des études de coûts ont été effectuées sur des programmes préparés en vue de la réalisation de huit projets totalisant \$39,0 millions.

On a préparé des estimations pour des projets qui feront ou qui ont fait l'objet d'appels d'offres, afin d'analyser et de recommander les coûts soumis ainsi que l'étude des modifications au cours de l'exécution des travaux.

Environ 15 projets de construction ont fait l'objet d'estimations pour un montant approximatif de \$11,0 millions.

Dans le domaine de la construction, 270 ordres de changements ont été étudiés.

Contrats de services professionnels

Type de contrats	Quantité		Montant*	
	1975/76	1976/77	1975/76	1976/77
Services professionnels pour construction, aménagement et réparation	246	173	\$6,767,911	\$4,286,381
Services professionnels pour évaluation	40	47	1,119,427	952,379
Services professionnels pour divers	57	30	434,872	232,475
	343	250*	\$8,322,211	\$5,471,235

* Ces montants incluent les contrats et les avenants.

Contrats de construction, d'aménagement et de réparation en 1976/77

\$25,000 et plus	CONTRATS:	104	\$13,601,501.08
	AVENANTS:	37	2,392,386.89
\$25,000 et moins	CONTRATS:	309	2,370,250.79
	AVENANTS:	45	149,561.86

Contrats et avenants de service en 1976/77

Déneigement	39	\$ 164,752.66
Entretien des ascenseurs	45	153,584.11
Entretien mécanique	82	226,307.81
Entretien ménager	94	1,012,185.77
Entretien paysager	63	223,060.80
Enlèvement des vidanges	14	50,645.87
Extermination de la vermine	16	11,453.00
Fourniture d'électricité	12	Nil
Gardiennage	33	542,592.35
Lavage de vitres et de tapis	7	64,095.52
Alimentation en vapeur	2	12,600.00
Concession alimentaire	38	Nil
Déménagement	12	210,690.00
Entretien des plantes	4	67,640.00
Autres	4	7,786.60
TOTAL	960	\$21,261,094.51

Services financiers

La direction des Services financiers assure la conformité dans la préparation et l'administration du budget. Elle diffuse l'information requise aux autorités et gestionnaires, au moyen de rapports, directives, procédures et études spéciales afin que l'administration financière soit à la fois efficace et conforme aux pratiques reconnues, ainsi qu'aux exigences des organismes centraux.

Elle agit comme agent de liaison entre le ministère et certains organismes, notamment: le Conseil du Trésor pour le budget, le ministère des Finances, pour les ententes avec le Contrôleur des finances et la direction de la Comptabilité pour l'application de la Loi sur l'administration financière.

En 1976/77, la direction des Services financiers a pris entièrement charge du contrôle et de la perception des revenus qui étaient auparavant assurés par la direction de la Comptabilité. En collaboration avec la direction de l'Organisation et le Bureau du contrôleur des finances, la direction des services financiers a élaboré et implanté des procédures nécessaires en matière de contrôle des revenus.

Une des principales activités de la direction a été de préparer le plan de gestion financière pour l'ensemble du ministère qui fut approuvé par le Conseil du Trésor à sa séance du 15 septembre 1976.

Revenus

Au cours de 1976/77, le M.T.P.A. a totalisé des revenus de \$4,1 millions comparativement à \$7,0 millions en 1975/76. Cet écart est dû au transfert de programmes à frais partagés et au recouvrement de certaines redevances. Les principaux revenus proviennent de la vente des surplus et de l'exploitation des terrains de rebuts, stationnements à Montréal, de la location de terrains, d'immeubles et d'espaces pour stationnements, des concessions alimentaires et du recouvrement de dépenses pour certains services.

